

Proposition du Conseil administratif du 10 février 2021 en vue de l'approbation des comptes de la saison 2019-2020 de la Fondation d'art dramatique de Genève

Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux,

Préambule

La Fondation d'art dramatique (FAD) gère le Théâtre de la Comédie et le Théâtre de Poche. Elle est au bénéfice d'une convention de subventionnement avec la Ville de Genève pour les années 2019 à 2021. Elle clôture ses comptes à la saison, c'est-à-dire au 30 juin de chaque année. Une fiduciaire contrôle ses comptes. Il s'agit actuellement de la Société fiduciaire d'expertise et de révision SA. Sur la base du rapport de cet organe de révision, le Conseil de fondation approuve les comptes puis les transmet à la Ville et au Canton.

L'article 6 du statut de la FAD précise que les comptes de la Fondation doivent chaque année être soumis à l'examen des services du Contrôle financier de la Ville de Genève et être approuvés respectivement par le Conseil administratif et le Conseil municipal de la Ville de Genève ainsi que par le Conseil d'Etat. C'est pourquoi, à la suite de l'approbation des comptes par le Conseil administratif, ce dernier les transmet pour approbation au Conseil municipal.

Exposé des motifs

La saison 2019-2020 aurait dû être marquée principalement par l'adieu à l'honorable Comédie du boulevard des Philosophes et par l'inauguration de la Nouvelle Comédie à la gare des Eaux-Vives. La pandémie de Covid-19 en a décidé autrement.

A la Comédie, la fin de la saison était programmée pour début avril 2020 en prévision du déménagement. Les représentations et événements annulés en mars ainsi que le report du déménagement et du lancement de saison ont induit un non-dépensé de 910 000 francs. Compte tenu des économies de 245 000 francs réalisées par ailleurs sur les spectacles (frais non encourus en termes de déplacement, hébergement et repas, notamment) et des utilisations nettes de fonds affectés et revenus divers non budgétés de 65 000 francs, le non-dépensé total de la Comédie s'élève à 1 220 272 francs.

Au Poche, le dernier spectacle de la saison a dû être annulé, soit cinq semaines de répétitions et 18 représentations. Dans ce cadre, considérant les revenus manquants et la perte de gains espérés, une demande d'indemnisation pour pertes

financières a été déposée par l'institution auprès du Canton. Quelques autres événements ont également été annulés. Le non-dépensé du Poche s'élève au final à 28 391 francs.

A noter que les deux théâtres n'ont pas bénéficié d'indemnités de réduction de l'horaire de travail (RHT) en raison de l'absence de risque entrepreneurial et de risque de disparition des emplois. Un recours auprès de la Chambre des assurances sociales a été formulé pour le Poche.

Après consolidation des comptes des deux théâtres et de l'état-major, les comptes de la saison 2019-2020 se soldent par un non-dépensé avant restitution de 1 252 062 francs.

Le montant du fonds de réserve au 30 juin 2019 était de 1 166 430 francs. Durant la saison 2019-2020, 485 072 francs ont été puisés dans ce fonds, portant celui-ci à 681 358 francs. Si l'intégralité du non-dépensé de la saison 2019-2020 était versée dans ce fonds, le montant total serait de 1 933 420 francs. Or, l'article premier du règlement du fonds de réserve, accepté par le Conseil municipal le 30 juin 1985, précise que le montant maximum de ce fonds peut atteindre 18% des subventions versées par la Ville, c'est-à-dire un montant de 1 889 546 francs. C'est pourquoi, afin de ne pas dépasser ce montant, la FAD a inscrit dans ses charges une «part de subvention non dépensée à restituer à la Ville» de 43 874 francs. Ce montant a également été inscrit dans les comptes 2020 de la Ville en tant que transitoire. Un courrier demandant la restitution de ce montant a été adressé à la FAD le 10 février 2021.

Par ailleurs, la FAD a restitué à la Loterie romande (LoRo) un soutien de 655 000 francs non dépensé car destiné à une installation de l'artiste «JR» pour l'ouverture de la Nouvelle Comédie.

Les dépenses qui n'ont pas pu être effectuées en raison du retard du chantier de la Comédie (déménagement et engagements de personnel) devront être supportées durant la saison 2020-2021 mais elles ne figurent pas dans le budget de cette saison. Il en résultera donc un déficit, estimé actuellement à 541 000 francs, qui pourra évoluer en fonction de la situation sanitaire. Le fonds de réserve servira notamment à combler ce déficit.

La saison 2019-2020 a aussi été marquée par la hausse de 2,5 millions de francs de la subvention de la Ville de Genève votée par le Conseil municipal pour l'année 2019 et qui est intégralement comptabilisée dans les comptes de la saison 2019-2020, conformément au plan financier de la FAD annexé à la convention de subventionnement 2019-2021 et avec l'accord du département de la culture et de la transition numérique (DCTN).

Dans le rapport de l'organe de révision, un soin particulier a été apporté quant à la communication de l'avancement du Système de contrôle interne (SCI) déployé

par la FAD. Le rapport détaillé précise ainsi chaque domaine d’avancement, ce qui rend sa conclusion sur l’existence du SCI d’autant plus explicite.

La saison 2019-2020 était la deuxième saison programmée par les codirecteurs de la Comédie, M^{me} Natacha Koutchoumov et M. Denis Maillefer. Ils ont présenté une saison comprenant textes classiques et contemporains, accueils, reprises et créations. Ils ont développé l’accueil des publics en diversifiant les activités autour des spectacles («mises en bouche», «bords plateaux», débats, événements en tous genres) et ils ont amélioré la couverture médiatique, donc le lien avec le public. Leur stratégie de communication met désormais l’accent sur le digital et leur action culturelle, avec le «Pont-des-Arts», place le théâtre au cœur de la ville. Par ailleurs, la Comédie affirme de plus en plus son futur rôle majeur parmi les scènes internationales: elle travaille désormais en collaboration avec de nombreuses institutions suisses et européennes d’envergure.

Durant la saison 2019-2020, la Comédie a développé et poursuivi les objectifs suivants:

- encourager les jeunes artistes, particulièrement les femmes, à proposer des projets d’envergure (notamment pour le grand plateau);
- être attentifs à la question du nombre d’emplois proposés aux artistes;
- tendre à la parité dans la programmation;
- mettre en lien des artistes internationaux et locaux;
- offrir des conditions d’engagement optimales;
- réfléchir en commun aux enjeux de la crise sanitaire et à ses effets sur le monde du théâtre.

Au Poche, la saison 2019-2020 était la cinquième saison de M. Mathieu Bertholet. Elle aurait dû se terminer en apothéose avec le spectacle *La pièce parfaite*, mais celui-ci a dû être annulé. Avec son utopie participative, son projet fédérateur entre un théâtre, ses spectateurs et spectatrices et la Cité, ce spectacle se voulait une réponse aux thèmes sombres des autres spectacles de la saison. Malgré la fin abrupte de ce projet, les idées, les changements, les impulsions générées par celui-ci et le reste de la saison ont changé définitivement et durablement la manière de travailler au Poche: encore plus d’implication dans la programmation des différents comités, une Fabrique de théâtre plus ouverte sur la Cité et, surtout, un engagement par tous les moyens pour la durabilité (durabilité des contrats de travail des artistes, durabilité des spectacles et des projets, durabilité et lisibilité du projet artistique) qui s’est montré d’autant plus pertinent dans le cadre de cette crise sanitaire.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil administratif vous prie, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, de bien vouloir approuver les comptes de la saison 2019-2020 de la FAD, que vous trouverez en annexe, en votant le projet de délibération suivant:

PROJET DE DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

conformément à l'article 6, alinéa 2 du statut de la Fondation d'art dramatique de Genève;

conformément à l'article 30, alinéa 1, lettre i de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article unique. – Le compte rendu de la Fondation d'art dramatique de Genève relatif aux comptes de la saison 2019-2020 ainsi que le rapport des contrôleurs aux comptes de l'exercice du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 sont approuvés.

Annexes:

- états financiers de la Fondation incluant les comptes annuels au 30 juin 2020 des théâtres de la Comédie et du Poche ainsi que de l'état-major
- rapport de l'organe de révision sur les comptes 2019-2020
- rapport détaillé de l'organe de révision sur les comptes 2019-2020
- rapport d'activités 2019-2020 de la Fondation
- rapport d'activités 2019-2020 de la Comédie de Genève
- rapport d'activités 2019-2020 du Poche

f o n d a t i o n d'art
dramatique d e
G e n è v e

Saison 2019/2020

Etats Financiers
(MCH2)

Approuvés par le Bureau du 12.11.2020

Comédie
de Genève

POCHE / GVE
Théâtre en Ville - Vieux / Genève



Fondation d'Art Dramatique
Genève

TABLE DES MATIERES

	Saison 2019/2020	Pages
<i>ETATS FINANCIERS (annexés au rapport de révision) :</i>		
1. Bilan combiné au 30 juin 2020		2
2. Compte de résultat par nature combiné		3
3. Compte de résultat par fonction combiné		4
4a. Détail de certaines positions du bilan		5
4b. Détail de certaines positions des produits		7
4c. Détail de certaines positions des charges		9
5. Compte des investissements		12
6. Tableau des flux de trésorerie		13
7. Règles régissant la présentation des comptes		14
8a. Principes comptables appliqués		14
8b. Effets de la crise sanitaires COVID-19 sur les comptes annuels		16
9a. Etat du capital propre		17
9b. Etat des fonds de capitaux de tiers		17
10. Tableau des provisions		19
11. Tableau des participations		19
12. Garanties et engagements conditionnels		19
13. Tableau des immobilisations		20
14. Indications supplémentaires		21
15. Prestations en nature		25
16. Dépassements budgétaires		26
Tableau de bord Comédie		27
Tableau de bord Poche		32



Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2019/2020

1. BILAN (en CHF)

	Etat-Major	Comédie	Poche	2019/2020	2018/2019	
<i>Note</i>						
ACTIF						
PATRIMOINE FINANCIER						
100	4a	881'302	2'533'326	262'665	3'677'293	2'797'145
101	4a	-	26'280	35'922	62'202	308'935
104	4a	2'787	394'068	32'483	429'338	368'908
106	4a	-	-	1'584	1'584	672
		884'089	2'953'674	332'654	4'170'417	3'475'660
PATRIMOINE ADMINISTRATIF						
140	13	2'560	389'904	69'101	461'565	398'019
142	13	-	12'548	-	12'548	18'823
		2'560	402'452	69'101	474'113	416'842
TOTAL ACTIF		886'649	3'356'126	401'755	4'644'530	3'892'502
PASSIF						
CAPITAUX DE TIERS						
200	4a	205'708	285'071	100'042	590'821	287'484
204	4a	17'334	321'922	27'037	366'293	269'120
205	10	6'100	407'272	101'303	514'675	430'743
209	9b	430'633	785'937	66'625	1'283'195	2'223'797
		659'775	1'800'202	295'007	2'754'984	3'211'144
CAPITAUX PROPRES						
291	4a	(414'009)	335'652	78'357	-	-
299	9a	681'358	-	-	681'358	1'166'430
299		(40'475)	1'220'272	28'391	1'208'188	(485'072)
	9a	226'874	1'555'924	106'748	1'889'546	681'358
TOTAL PASSIF		886'649	3'356'126	401'755	4'644'530	3'892'502

2. COMPTE DE RESULTAT PAR NATURE (en CHF)

	État-Major	Comédie	Poche	2019/2020 Réalisé	2019/2020 Budget	2019/2020 Ecart	2018/2019 Réalisé
<i>Note</i>							
CHARGES D'EXPLOITATION							
30 Charges de personnel	4c	133'999	4'903'481	17'17'263	6'754'743	7'414'019	6'313'338
31 Charges de biens et services et autres charges exploitation	4c	65'578	3'252'454	563'122	3'881'154	4'783'279	3'887'534
33 Amortissements	13	2'557	187'933	31'572	222'062	187'600	185'272
35 Attribution aux fonds	9b	-	308'367	40'000	348'367	-	152'500
36 Part de subvention non dépensée à restituer	9a	43'874	-	-	43'874	-	-
		246'008	8'652'235	2'351'957	12'250'200	12'384'898	10'538'644
REVENUS D'EXPLOITATION							
42 Billetterie, ventes et autres recettes	4b	-	368'720	108'525	477'245	589'020	535'579
43 Autres revenus divers	4b	-	57'124	28'926	86'050	72'600	271'253
45 Prélèvements sur les fonds	9b	55	351'916	48'875	400'946	630'000	256'929
46 Subventions	4b	205'478	9'094'747	2'194'228	11'494'453	11'096'478	8'989'811
		205'533	9'872'507	2'380'554	12'458'594	12'388'098	10'053'572
Résultat d'exploitation		(40'475)	1'220'272	28'597	1'208'394	3'200	(485'072)
34 Charges financières		-	-	(206)	(206)	-	-
Résultat financier		-	-	(206)	(206)	-	-
RESULTAT OPERATIONNEL		(40'475)	1'220'272	28'391	1'208'188	3'200	(485'072)
Résultat extraordinaire		-	-	-	-	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE		(40'475)	1'220'272	28'391	1'208'188	3'200	(485'072)
Fonds de réserve réglementaire au 1er juillet				681'358			1'166'430
Fonds de réserve réglementaire au 30 juin				1'889'546			681'358

ad
Wij.

3. COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION (en CHF)

F3221	Note	État-Major	Comédie	Poche	2019/2020	2019/2020	2019/2020	2018/2019
					Réalisé	Budget	Ecart	Réalisé
SPECTACLES								
CHARGES								
30	4c	-	992'899	833'494	1'826'393	2'182'012	355'619	2'291'631
31	4c	-	1'925'255	328'172	2'253'427	2'598'795	345'368	2'349'174
		-	2'918'154	1'161'666	4'079'820	4'780'807	700'987	4'640'805
REVENUS								
42	4b	-	360'277	103'751	464'028	584'020	(119'992)	522'357
43	4b	-	38'904	23'471	62'375	67'600	(5'225)	248'967
45	9b	-	351'916	40'000	391'916	630'000	(238'084)	248'014
46	4b	-	2'547'017	993'778	3'540'795	3'499'187	41'608	3'433'232
		-	3'298'114	1'161'000	4'459'114	4'780'807	(321'693)	4'452'570
		-	379'960	(666)	379'294	-	379'294	(188'235)
ADMINISTRATION								
CHARGES								
30	4c	133'999	3'910'582	883'769	4'928'350	5'232'007	303'657	4'021'707
31	4c	65'578	1'327'199	234'950	1'627'727	2'184'484	556'757	1'538'360
33	13	2'557	187'933	31'572	222'062	187'600	(34'462)	185'272
34		-	-	206	206	-	(206)	-
35	9b	-	308'367	40'000	348'367	-	(348'367)	152'500
36	9a	43'874	-	-	43'874	-	(43'874)	-
		246'008	5'734'081	1'190'497	7'170'586	7'604'091	433'505	5'697'839
REVENUS								
42	4b	-	8'443	4'774	13'217	5'000	8'217	13'222
43	4b	-	18'220	5'455	23'675	5'000	18'675	22'286
45	9b	55	-	8'875	8'930	-	8'930	8'915
46	4b	205'478	6'547'730	1'200'450	7'953'658	7'597'291	356'367	5'556'579
		205'533	6'574'393	1'219'554	7'999'480	7'607'291	392'189	5'601'002
		(40'475)	840'312	29'057	828'894	3'200	825'694	(296'837)
		(40'475)	1'220'272	28'391	1'208'188	3'200	1'204'988	(485'072)
Fonds de réserve réglementaire au 1er juillet					681'358			1'166'430
Fonds de réserve réglementaire au 30 juin					1'889'546			681'358

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2019/2020

4a. DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DU BILAN (en CHF)

	Etat-Major	Comédie	Poche	2019/2020	2018/2019
Caisse	194	19'456	17'358	37'008	28'593
CCP c/c	-	43'354	219'788	263'142	458'889
UBS c/c	-	2'468'327	25'519	2'493'846	1'613'876
BCGe c/c	700'759	-	-	700'759	493'811
BCGe c/c donation Poche	180'349	-	-	180'349	193'081
Liquidités en transit	-	2'189	-	2'189	8'895
Disponibilités et placements à court terme	881'302	2'533'326	262'665	3'677'293	2'797'145
Débiteurs	-	21'980	23'984	45'964	288'597
Assurances sociales	-	-	11'909	11'909	16'325
Avances diverses	-	4'300	29	4'329	4'013
Créances	-	26'280	35'922	62'202	308'935
Indemnité assurances	-	-	-	-	2'534
Produits à recevoir	1'739	-	2'137	3'876	87'252
Frais payés d'avance	933	394'068	30'346	425'347	278'504
Régularisation charges de personnel	115	-	-	115	618
Actifs de régularisation	2'787	394'068	32'483	429'338	368'908
Marchandises et fournitures	-	-	1'584	1'584	672
Aménagements	-	18'521	5'410	23'931	72'220
Mobilier & Machines de bureau	2'559	225'809	19'413	247'781	145'420
Matériel technique	-	97'604	9'053	106'657	166'158
Véhicules	-	-	-	-	4'820
Travaux Caecilia (Comédie)	1	-	-	1	1
Travaux	-	47'970	35'225	83'195	9'400
Equipements informatiques, en cours	227'616	-	-	227'616	7'270
Subvention d'investissement équipement informatiques	(227'616)	-	-	(227'616)	(7'270)
Immobilisations corporelles	2'560	389'904	69'101	461'565	398'019
Sites internet	-	12'548	-	12'548	18'823
Immobilisations incorporelles	-	12'548	-	12'548	18'823

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2019/2020

4a. DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DU BILAN (en CHF)

	Etat-Major	Comédie	Poche	2019/2020	2018/2019
Fournisseurs	159'846	125'310	24'190	309'346	75'403
Compte courant caisse AVS	1'137	55'009	-	56'146	(18'896)
Compte courant Impôt à la source	-	-	4'587	4'587	4'424
Compte courant Artes et Comedia	851	95'690	59'189	155'730	161'440
Compte courant FOP	-	2'929	10'306	13'235	51'174
Autres engagements liés au personnel	-	6'133	336	6'469	13'139
Autres engagements divers	-	-	1'434	1'434	800
Part de subvention non dépensée à restituer	43'874	-	-	43'874	-
Engagements courants	205'708	285'071	100'042	590'821	287'484
Recettes encaissées d'avance	-	864	657	1'521	18'808
Passifs de régularisation FG	16'000	321'058	25'297	362'355	241'982
Passifs de régularisation SP	-	-	1'083	1'083	8'146
TVA à payer	1'334	-	-	1'334	184
Passifs de régularisation	17'334	321'922	27'037	366'293	269'120
Provision pour vacances non prises	6'100	407'272	101'303	514'675	430'743
Provisions à court terme	6'100	407'272	101'303	514'675	430'743
Donation Poche - Fonds Kull	180'349	-	26'625	206'974	228'581
Nouvelle Comédie équipements informatiques	250'284	-	-	250'284	470'730
Julius Baer, pédagogie	-	-	-	-	-
Loterie Romande	-	509'070	-	509'070	1'371'986
Fondation Leenards	-	140'000	40'000	180'000	120'000
Fonds CLCT Grand Genève FLEX	-	136'867	-	136'867	32'500
Fonds des capitaux de tiers	430'633	785'937	66'625	1'283'195	2'223'797
Comédie c/c	(335'652)	335'652	-	-	-
Poche c/c	(78'357)	-	78'357	-	-
C/c FAD	(414'009)	335'652	78'357	-	-
Fonds de réserve	681'358	-	-	681'358	1'166'430
Fonds de réserve	681'358	-	-	681'358	1'166'430
Excédent de produits (charges) de l'exercice	(40'475)	1'220'272	28'391	1'208'188	(485'072)
Résultat de l'exercice	(40'475)	1'220'272	28'391	1'208'188	(485'072)

4b. DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES PRODUITS (en CHF)

	Etat-Major	Comédie	Poche	2019/2020	2018/2019
SUBVENTIONS					
Subvention FAD attribuée aux spectacles	-	2'508'637	823'550	3'332'187	3'240'214
Populaire, Billets Ville Groupements	-	-	6'802	6'802	4'088
Ville de Genève, autres, Colporteurs	-	-	6'250	6'250	6'250
Ville de Genève, Dépt. de la culture-billets	-	21'740	-	21'740	26'926
Ville de Genève, Colonne Morris	-	-	798	798	532
<i>Autres subventions Ville de Genève</i>	-	2'530'377	837'400	3'367'777	3'278'010
Subvention billets Etat de Genève	-	-	3'429	3'429	3'795
Etat de Genève, DIP	-	14'640	11'885	26'525	24'785
<i>Autres subventions Etat de Genève</i>	-	14'640	15'314	29'954	28'580
Pro Helvetia	-	2'000	20'000	22'000	40'000
Fondation Leenaards	-	-	40'000	40'000	40'000
Sponsoring	-	-	-	-	7'000
Migros Genève	-	-	-	-	12'000
Autres	-	-	81'064	81'064	27'642
<i>Autres subventions</i>	-	2'000	141'064	143'064	126'642
Subventions directs spectacles	-	2'547'017	993'778	3'540'795	3'433'232
Subvention Ville de Genève	10'497'478	-	-	10'497'478	7'997'478
Subventions FAD courante	(10'292'000)	8'268'000	2'024'000	-	-
Attribution aux spectacles	-	(2'508'637)	(823'550)	(3'332'187)	(3'240'214)
Conservation excédent 2016/2017	-	-	-	-	206'549
Ville de Genève, Colonne Morris	-	-	-	-	266
GLCT Grand Genève FLEX	-	104'367	-	104'367	32'500
Fondation Leenaards	-	80'000	-	80'000	80'000
Loterie Romande	-	124'000	-	124'000	-
Fondation Hans Wilsdorf	-	480'000	-	480'000	480'000
Subventions exploitation	205'478	6'547'730	1'200'450	7'953'658	5'556'579
Subventions	205'478	9'094'747	2'194'228	11'494'453	8'989'811
BILLETTERIE, VENTES ET RECETTES ACCESSOIRES					
Abonnements	-	58'478	8'695	67'173	87'538
Billets	-	211'435	46'983	258'418	243'648
Vente représentations	-	-	-	-	7'900
Scolaire et groupement aînés	-	28'260	-	28'260	18'145
Tournées/ vente spectacles	-	62'104	23'750	85'854	136'550
Vente de livres et cahiers	-	-	295	295	481
Recettes Bar	-	-	24'028	24'028	26'095
Ventes et recettes accessoires spectacles	-	360'277	103'751	464'028	522'357
Remboursement assurance	-	1'364	3'491	4'855	5'652
Ventes de livres affiches	-	5'288	617	5'905	5'778
Commission IS	-	1'791	666	2'457	1'792
Ventes et revenus divers	-	8'443	4'774	13'217	13'222
Billetterie, ventes	-	368'720	108'525	477'245	535'579

4b. DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES PRODUITS (en CHF)

	Etat-Major	Comédie	Poche	2019/2020	2018/2019
AUTRES REVENUS DIVERS					
Défraiements	-	-	-	-	5'413
Coproductions	-	25'000	16'471	41'471	228'629
Location personnel et matériel	-	13'904	-	13'904	3'925
Echange de public	-	-	7'000	7'000	11'000
Autres revenus divers spectacles	-	38'904	23'471	62'375	248'967
Location costumes	-	-	-	-	160
Sponsoring	-	15'000	-	15'000	-
Produits divers	-	3'220	5'455	8'675	22'126
Autres revenus divers exploitation	-	18'220	5'455	23'675	22'286
Autres revenus divers	-	57'124	28'926	86'050	271'253
PRELEVEMENTS SUR LES FONDS					
Prélèvement fonds LORO	-	331'916	-	331'916	128'014
Prélèvement fonds Leenaards	-	20'000	-	20'000	120'000
Prélèvements sur les fonds spectacles	-	351'916	-	351'916	248'014
Prélèvement fonds Kull	55	-	8'875	8'930	8'915
Prélèvement fonds Leenards	-	-	40'000	40'000	-
Prélèvements sur les fonds - Hors spectacles	55	-	48'875	48'930	8'915
Prélèvements sur les fonds	55	351'916	48'875	400'846	256'929

4c. DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES CHARGES (en CHF)

	Etat-Major	Comédie	Poche	2019/2020	2018/2019
FRAIS DE PERSONNEL					
SPECTACLES					
Frais de personnel artistique	-	477'728	539'125	1'016'853	1'385'738
Frais de personnel technique salle	-	110'313	52'786	163'099	205'878
Frais de personnel technique production	-	235'850	58'353	294'203	310'085
Vacances	-	-	50'337	50'337	33'020
Charges sociales	-	169'008	132'893	301'901	356'910
Frais de personnel pour spectacles	-	992'899	833'494	1'826'393	2'291'631
ADMINISTRATION					
Salaires administratifs	84'726	1'615'685	548'217	2'248'628	1'688'537
Salaires techniques	-	1'199'853	114'137	1'313'990	1'038'548
Salaires d'entretien	-	-	3'373	3'373	7'284
Salaires Billetterie	-	189'745	-	189'745	146'466
Salaires admin ponctuel et lancement de saison	-	20'536	18'005	36'541	112'107
Salaires distribution / communication	-	26'216	3'975	30'191	11'929
Personnel entretien costumes suisse et étranger	-	-	3'775	3'775	2'523
Salaires Comédie 2020	-	-	-	-	132'604
Frais divers de personnel	-	51'165	4'628	55'793	25'521
Vacances	2'100	66'651	18'191	86'942	78'102
Charges sociales	20'324	740'731	171'468	932'523	754'815
<i>Salaires et charges sociales administration</i>	<i>107'150</i>	<i>3'910'582</i>	<i>883'769</i>	<i>4'901'501</i>	<i>3'998'436</i>
Indemnités Présidence	3'450	-	-	3'450	2'350
Jetons de présence Bureau & Conseil	20'500	-	-	20'500	19'000
Jetons de présence nouvelle Comédie	1'200	-	-	1'200	1'000
Charges sociales	1'699	-	-	1'699	921
<i>Jetons de présence</i>	<i>26'849</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>26'849</i>	<i>23'271</i>
Frais de personnel administratif	133'999	3'910'582	883'769	4'928'350	4'021'707
Charges de personnel	133'999	4'903'481	1'717'263	6'754'743	6'313'338
BIENS, SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION					
SPECTACLES					
Petit matériel et fournitures	-	2'549	50'379	52'928	64'303
Immobilisations ne pouvant être portée à l'actif	-	129'703	-	129'703	206'777
Imprimés, publications	-	-	45'549	45'549	68'312
Achats bars	-	-	18'647	18'647	19'490
Energie	-	-	4'545	4'545	3'582
<i>Charges de matériel, marchandises et énergie</i>	<i>-</i>	<i>132'252</i>	<i>119'120</i>	<i>251'372</i>	<i>362'464</i>
Frais de réception	-	51'683	-	51'683	83'977
Coproductions	-	719'049	23'000	742'049	205'478
Achats spectacles, droits d'auteur et redevances	-	553'040	27'762	580'802	621'215
Transport, assurances	-	41'727	6'782	48'509	115'671
Site internet	-	-	3'000	3'000	1'270
Honoraires artistes et techniques indépendants et agences	-	263'896	17'394	281'290	483'469

4c. DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES CHARGES (en CHF)

	Etat-Major	Comédie	Poche	2019/2020	2018/2019
Défraiements	-	163'608	55'278	218'886	392'206
Eclairage, diffusion	-	-	48'979	48'979	60'516
TVA	-	-	1'227	1'227	1'747
Frais de port	-	-	3'683	3'683	6'649
Divers	-	-	6'535	6'535	280
Echange de public	-	-	14'614	14'614	13'700
<i>Prestations de services, taxes et défraiements</i>	-	1'793'003	208'254	2'001'257	1'986'178
Ville de Genève - Colonne Morris	-	-	798	798	532
	-	-	798	798	532
Biens, services et autres charges des spectacles	-	1'925'255	328'172	2'253'427	2'349'174
FRAIS GENERAUX					
Loyers - charges chauffage salle de répétitions, dépôts	12'924	158'717	10'445	182'086	182'945
Prestations en nature loyers (photocopieuse)	-	-	3'379	3'379	16'499
Charges chauffage	-	-	11'648	11'648	13'200
Aménagements et entretiens	-	-	2'456	2'456	2'763
Electricité, eau et gaz	-	69'910	4'602	74'512	78'570
<i>Frais de locaux administratifs</i>	12'924	228'627	32'530	274'081	293'977
Petites fournitures de bureau et consommables	1'746	37'179	14'186	53'111	57'653
Imprimés et publications	-	492'522	42'950	535'472	540'197
Achats livres et DVD	-	4'760	289	5'049	5'681
Acquisitions de matériel de bureau	-	5'751	329	6'080	8'281
Acquisitions de matériel technique	-	28'871	1'074	29'945	33'350
Acquisitions de matériel informatique	-	8'878	320	9'198	10'412
Acquisitions autres équipements	-	18'410	1'933	20'343	4'321
Divers	-	-	321	321	50
<i>Charges de matériel, marchandises et énergie</i>	1'746	596'371	61'402	659'519	659'945
Frais de billetterie	-	-	8'002	8'002	3'078
Abonnements, cotisations	-	16'556	6'234	22'790	36'846
Frais de port et télécommunication	-	23'658	20'720	44'378	39'742
Prospection et réception	2'699	11'914	7'919	22'532	39'888
Image graphiste photographe	-	-	9'278	9'278	9'078
Maintenance informatique	-	43'377	18'012	61'389	49'669
Honoraires fiduciaires	47'927	29'294	20'659	97'880	73'606
Autres honoraires	-	135'802	-	135'802	86'160
Honoraires Comédie 2020	-	29'879	-	29'879	36'910
Assurances et taxes diverses (TVA)	-	13'883	10'916	24'799	22'384
Nettoyage	-	78'757	19'597	98'354	99'752
Déménagement	-	71'334	-	71'334	-
Divers	282	5'907	1'923	8'112	9'155
<i>Prestations de services, taxes</i>	50'908	460'361	123'260	634'529	506'268
<i>Entretien matériel et véhicule</i>	-	6'926	7'561	14'487	16'384
<i>Frais de déplacements et autres</i>	-	34'914	9'548	44'462	59'051
<i>Autres charges exploitation</i>	-	-	649	649	2'735
Biens, services et autres charges	65'578	1'327'199	234'950	1'627'727	1'538'360

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2019/2020

4c. DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES CHARGES (en CHF)

	Etat-Major	Comédie	Poche	2019/2020	2018/2019
Biens, services et autres charges d'exploitation	65'578	3'252'454	563'122	3'881'154	3'887'534
Frais financiers	-	-	206	206	-
Charges financières	-	-	206	206	-

Conf. ad

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2019/2020

5. COMPTE DES INVESTISSEMENTS (en CHF)

	État-Major	Comédie	Poche	2019/2020 Réalisé	2019/2020 Budget	2018/2019 Réalisé
F3220 ADMINISTRATION						
DEPENSES						
50 Immobilisations corporelles	220'446	856'922	22'397	1'099'765	-	156'935
56 Subventions d'investissements	12'678	-	-	12'678	-	156'935
	233'124	856'922	22'397	1'112'443	-	156'935
RECETTES						
Subventions d'investissements acquises	233'124	599'987	-	833'111	-	-
	233'124	599'987	-	833'111	-	-

6. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (en CHF)

	2019/2020	2018/2019
Résultat annuel	1'208'188	(485'072)
Amortissements du PA et subventions d'investissements	222'062	185'272
(Augmentation) Diminution des créances	246'734	(247'487)
(Augmentation) Diminution des actifs de régularisation	(60'430)	(89'765)
(Augmentation) Diminution des marchandises	(912)	432
Augmentation (Diminution) des engagements courants	303'337	(75'919)
Conservation de l'excédent 2016/2017	-	(206'549)
Augmentation (Diminution) des passifs de régularisation	97'173	(1'152'291)
Augmentation (Diminution) des provisions à court terme	83'932	73'830
Augmentation (Diminution) des capitaux de tiers	(940'602)	(104'429)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	1'159'482	(2'101'978)
Investissements nets de l'exercice	(279'334)	(156'935)
Flux de trésorerie provenant de l'investissement dans le PA	(279'334)	(156'935)
Flux de trésorerie provenant des financements	-	-
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITES	880'148	(2'258'913)
Liquidités au début d'exercice	2'797'145	5'056'058
Liquidités en fin d'exercice	3'677'293	2'797'145
Variation des liquidités (comme ci-dessus)	880'148	(2'258'913)

7. REGLES REGISSANT LA PRESENTATION DES COMPTES

Les règles régissant la présentation des comptes de la Fondation d'Art Dramatique reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC)
- Règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RAC)
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département présidentiel.

8a. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

La clôture des comptes a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus. Ils répondent par ailleurs au principe de continuité de l'exploitation.

Le règlement de la Ville de Genève régissant les conditions d'octroi des subventions municipales (LC 21 195) a été appliqué.

A. Chiffres comparatifs

Aucun retraitement effectué.

B. Immobilisations

Les immobilisations sont présentées à leur valeur d'acquisition sous déduction des amortissements. Les amortissements annuels sont linéaires, calculés sur la valeur d'acquisition selon les taux présentés ci-dessous, basés sur la période d'utilisation estimée.

Est qualifié d'investissement tout achat :

- Pour l'Etat-Major, d'un bien de plus de CHF 5'000.- (par objet ou groupe d'objet)
- Pour la Comédie, d'un bien de plus de CHF 5'000.- (par objet ou groupe d'objet)
- Pour Poche/GVE, d'un bien de plus de CHF 2'000.- (par objet ou groupe d'objet)

Conformément au règlement des investissements de la FAD du 18 juin 2018, les décisions d'investissement sont approuvées par le bureau de la FAD sur présentation par les directions de :

- La justification de l'investissement
- Deux offres et un prix catalogue
- Un plan d'amortissement.

Les taux d'amortissements suivants ont été retenus :

Aménagements	12.50%	Matériel technique et décors	20%
Mobilier et machines de bureau	25%	Véhicules	20%
Site internet	25%		

Fondation d'Art Dramatique
Genève

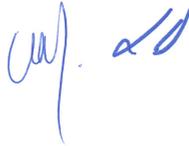
Etats financiers 2019/2020

C. Subventions en nature

Conformément à l'article 19 de la convention de subventionnement, les subventions en natures ne sont pas comptabilisées. Elles sont valorisées de manière détaillée au point n°15.

D. Coproductions

Seuls les produits et charges propres aux théâtres figurent dans le compte de résultat de la FAD.



8b. EFFETS DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19 SUR LES COMPTES ANNUELS

A ce jour, les impacts financiers liés au COVID-19 (notamment la « deuxième vague ») et les restrictions subséquentes dont la Fondation devra faire face ne peuvent être mesurés de manière fiable étant donné l'incertitude quant à la durée et la gravité de la pandémie. Le Conseil de fondation a défini et déjà implémenté certaines mesures afin de faire face aux besoins de liquidités à court terme. Il suit de près l'évolution de la situation afin de prendre les décisions adaptées aux circonstances exceptionnelles.

En ce qui concerne la saison 2019/2020, les effets de la pandémie pour chaque théâtre sont décrits ci-dessous.

A noter que les théâtres n'ont pas bénéficié d'indemnités de réduction de l'horaire de travail en raison de l'absence de risque entrepreneurial, et de risque de disparition des emplois. Un recours auprès de la Chambre des assurances sociales a été formulé pour le Poche.

La Comédie

En prévision du déménagement à la Nouvelle Comédie, initialement prévu au printemps 2020, la fin de la saison 2019/2020 était programmée pour début avril 2020. Tous les salaires ont été payés jusqu'à la fin des contrats.

L'excédent de recettes lié à la pandémie de COVID-19 au printemps 2020 se monte à environ kCHF 910, notamment en raison des économies réalisées sur les représentations et événements annulés ainsi que du déménagement à la Nouvelle Comédie et lancement de saison repoussés.

Compte tenu des économies réalisées par ailleurs sur les spectacles de kCHF 245, et des utilisations nettes de fonds affectés et revenus divers non budgétés de kCHF 65, l'excédent de recettes total de la Comédie s'élève à kCHF 1'220 pour la saison 2019/2020.

Le Poche

Le spectacle DE PROFUNDIS (La pièce parfaite) a dû être annulé, soit 5 semaines de répétitions (sur 6), et 18 représentations annulées. Les revenus de subventions liés à ce spectacle ont permis de couvrir l'intégralité des dépenses engagées. Tous les salaires ont été payés jusqu'à la fin des contrats. La plupart des frais liés aux costumes et décors n'étaient pas engagés lorsque les répétitions ont été suspendues. Ce projet a été repris sous la forme d'une performance radiophonique dans le cadre de la Bâtie, Festival de Genève pour 1 représentation publique le 8 septembre 2020 et 1 représentation publique/abonnés Poche et organisée par le POCHE /GVE.

Quelques autres événements ont été annulés.

Le boni du Poche pour la saison 2019/2020 s'élève ainsi à kCHF 28, affecté à la reprise radiophonique de "la pièce parfaite", dont les coûts estimés à kCHF 25, n'étaient pas prévus au budget 2020/2021.

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2019/2020

9A. ETAT DU CAPITAL PROPRE (en CHF)

	Solde au 01.07.2019	Augmentations	Diminutions	Transferts	Solde au 30.06.2020
Fonds de réserve règlementaire	1'166'430		(485'072)		681'358
Résultat annuel	(485'072)	1'208'188	485'072		1'208'188
TOTAL	196'286	1'208'188	-	-	1'889'546

La fondation n'ayant pas été dotée d'un capital de dotation lors de sa création, le Conseil Municipal a accepté un règlement du fonds de réserve le 30 juin 1985. Ce règlement, approuvé par le Conseil d'Etat le 7 novembre 1985, précise que la FAD a l'obligation, en cas d'excédent des produits sur les charges, de constituer un fonds de réserve dont le montant maximum peut atteindre **18%** des dernières subventions versées par la Ville de Genève, y compris fonds de régulation.

La lettre de la Ville de Genève du 28 septembre 2017 confirme l'interprétation du règlement selon laquelle le fonds de réserve n'est pas affecté.

Excédent du fonds de réserve :

	2019/2020	
Subvention ordinaire	10'497'478	
	1'889'546	18%
Total du fonds de réserve au 30 juin, avant restitution	1'933'420	
Part de subvention non dépensée à restituer	43'874	

9B. ETAT DES FONDS DE CAPITAUX DE TIERS (en CHF)

	Solde au 01.07.2019	Augmentations	Diminutions	Transferts / remboursements	Solde au 30.06.2020
<i>Donation Poche- Fonds Kull</i>					
Donation Poche	228'581	-	(8'930)	(12'678)	206'973
<i>Nouvelle Comédie</i>					
Equipements informatiques	470'730	-	-	(220'446)	250'284
<i>Loterie Romande</i>					
Loterie Romande/COMEDIE(S) 2020	1'371'986	-	(331'916)	(655'000)	385'070
Loterie Romande/Sun et Sea	-	124'000			124'000
<i>Fondation Leenards</i>					
Fondation Leenards	120'000	120'000	(60'000)	-	180'000
<i>Fonds GLCT Grand-Genève FLEX</i>					
Evenement culturel	32'500	104'368	-	-	136'868
	2'223'797	348'368	(400'846)	(888'124)	1'283'195

Donation Poche- Fonds Kull

Il s'agit de la donation faite par les époux Kull en faveur du Poche en 2002. Il est régi par le règlement du 29 mars 2011.

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2019/2020

Nouvelle Comédie - Equipements informatiques

Il s'agit d'une subvention d'investissement de CHF 478'000 de la Ville de Genève pour couvrir les acquisitions informatiques nécessaires à la Nouvelle Comédie (PR-1085 et lettre du 9 mai 2017). Un montant de CHF 220'446 a été utilisé pour financer des investissements en 2019/2020 : transfert en subvention d'investissement.

Loterie Romande

a) COMEDIE(S) 2020 : Il s'agit d'une contribution de la Loterie Romande pour des projets Comédie 2020 (lettre du 28 mars 2018) :

- Blog le Temps, plateforme numérique dédiée à suivre la mutation de la comédie de Genève,
- Exposition virtuelle sur l'institution depuis 1913, mandat donné à la société "Sous la Verrière Sàrl" représentée par Camille Bozonnet,
- Dans le cadre de l'inauguration du nouveau Théâtre aux Eaux-Vives, une installation numérique et interactive appelée "Comédie virtuelle", une conception de Gilles Jobin,
- * Photos installation de l'artiste "JR" pour l'ouverture de la nouvelle Comédie : **Projet annulé et soutien de CHF 655'000 remboursé à la Loterie Romande.**

b) Sun et Sea : Selon lettre du 30 mars 2020, soutien pour l'installation performance "Sun et Sea" programmée en ouverture de la Nouvelle Comédie, reportée ultérieurement.

Fondation Leenards

Poche : Contribution de CHF 40'000 reçue en janvier 2019 pour la saison 2019/2020 (lettre du 10.12.2018).

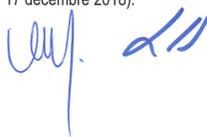
Comédie (lettre du 30 septembre 2019) : Contribution de CHF 80'000 pour le projet "BIG" porté par l'artiste genevoise Rebecca Balestra et qui se déroulera sur les saisons 19/20 et 21/22.

Nouvelle contribution reçue le 24.01.2020 pour "Mon petit pays" en 20/21.

Fonds GLCT Grand-Genève FLEX

Comédie : Subvention pour la conception, l'organisation et la gestion d'un événement culturel les 25 et 26 avril 2020 d'inauguration des gares du Léman Express en Suisse et en France (contrat du 17 décembre 2018).

Projet reporté au 12-13 juin 2021.



Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2019/2020

10. TABLEAU DES PROVISIONS (en CHF)

	Solde au 01.07.2019	Constitutions ou augmentations	Utilisations	Dissolutions	Solde au 30.06.2020
Provision pour vacances non prises					
Etat-Major	4'000	6'100	(4'000)	-	6'100
Comédie	340'620	407'272	(340'620)	-	407'272
Poche	86'123	101'303	(86'123)	-	101'303
TOTAL	430'743	514'675	(430'743)	-	514'675

11. PARTICIPATIONS

Néant.

12. GARANTIES ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

La FAD a affilié le personnel artistique à la fondation de prévoyance Artes & Comoedia d'une part, et le personnel administratif à la Fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la Ville de Genève (FOP) d'autre part. Ces fondations sont organisées selon le système de la primauté des cotisations et l'employeur ne dispose pas d'une réserve de contributions futures.

Le taux de couverture de la fondation de prévoyance Artes & Comoedia était de 116.4% au 31 décembre 2019 (108.8% au 31 décembre 2018).

Le taux de couverture de la FOP n'est pas connu.



13. TABLEAUX DES IMMOBILISATIONS (en CHF)

	Aménagements locaux	Mobilier & Machines de bureau	Matériel technique	Véhicules	Travaux Casella (Comédie)	Travaux	Subventions d'invest. versés	Equipements informatiques en cours	TOTAL
DEPENSES									
	564'625	426'416	876'591	28'900	1	9'400	-	7'270	1'913'203
	19'504	206'522	609'393	-	-	43'900	12'678	220'446	1'112'443
	584'129	632'938	1'485'984	28'900	1	53'300	12'678	227'716	3'025'646
RECETTES									
	-	-	-	-	-	-	-	7'270	7'270
	-	-	599'987	-	-	-	12'678	220'446	833'111
	-	-	599'987	-	-	-	12'678	227'716	840'381
AMORTISSEMENTS									
	482'405	280'986	710'433	24'080	-	-	-	-	1'507'914
	32'567	104'162	68'907	4'820	-	5'330	-	-	215'786
	524'972	385'148	779'340	28'900	-	5'330	-	-	1'723'700
AMORTISSEMENTS COMPLEMENTAIRES									
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30.06.2020	59'157	247'780	106'657	-	1	47'970	-	-	461'565

	Site Internet	TOTAL
DEPENSES		
	65'037	65'037
	-	-
	65'037	65'037
RECETTES		
	-	-
	-	-
	-	-
AMORTISSEMENTS		
	46'214	46'214
	6'275	6'275
	52'489	52'489
AMORTISSEMENTS COMPLEMENTAIRES		
	-	-
	-	-
	-	-
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30.06.2020	12'548	12'548

14. INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES

A. Organisation

La fondation d'Art Dramatique de Genève est une fondation d'intérêt communal public créée par la Ville de Genève. Ses statuts ont été adoptés par le Conseil Municipal le 28 mars 1979 et approuvés par le Grand Conseil le 14 mars 1980. Ils ont été amendés le 15 octobre 2008 par le Conseil municipal et approuvés le 25 juin 2009 par le Grand Conseil.

La fondation a pour but d'assurer l'exploitation des théâtres qui lui sont confiés principalement en y organisant des représentations d'art dramatique. La FAD gère le théâtre de la Comédie de Genève-Centre Dramatique et le théâtre Le Poche.

B. Liste des membres au 30 juin 2020

Le conseil est formé par autant de membres qu'il y a de partis politiques représentés au Conseil municipal de la Ville de Genève, plus huit autres membres. Néanmoins, suite au départ de Mme Aline Delacretaz, le Conseil d'Etat n'a pas nommé un nouveau représentant au sein du conseil.

Le conseil de fondation est composé des membres suivants :

		Jetons de présence perçus	
		2019/2020	2018/2019
Thomas Boyer	Président	7'350	7'500
Gerard Deshusses	Vice-président	4'000	4'650
Thomas Putallaz	Secrétaire	3'300	4'100
Vincent Babel	Membre	800	200
Marie-Agnes Bertinat	Membre	1'100	1'000
Stéphane Dubois-dit-Bonclaud	Membre	3'800	-
Annick Ettlin	Membre	1'000	700
* Pierre-Alain Girard	Membre	-	-
* Sami Kanaan	Membre	-	-
* Virginie Keller	Membre	-	-
* Martine Koelliker	Membre	-	-
Daniel Pastore	Membre	1'100	1'300
Anna Vaucher	Membre	400	
Daniel Wolf	Membre	2'300	2'600
Antoine Maulini	Radiation RC le 03.12.2019		300
		25'150	22'350
<i>Dont bureau, conseil, hors séance</i>		<i>23'950</i>	<i>21'350</i>
<i>Dont Nouvelle Comédie</i>		<i>1'200</i>	<i>1'000</i>

La fondation est engagée par la signature collective à deux du Président, du Vice-président ou du Secrétaire. Les membres du conseil de fondation n'ont pas la signature.

* Conformément à la demande du Conseil d'Etat, confirmée par courriel le 13 juillet 2009 et le 4 juillet 2011 par le service de la culture, ses représentants ayant une fonction publique ne reçoivent plus de jetons de présence.

Les représentants de la Ville ne reçoivent plus de jetons de présence depuis le 2e semestre de la saison 15-16 avec l'accord de M. Sami Kanaan (voir procès-verbaux nos 6 du 22.2.2016 et 8 du 25.04.2016).

14. INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES

C. Responsable de la comptabilité et organe de révision

Chaque théâtre tient la comptabilité pour son activité.

BfB Société Fiduciaire Bourquin frères et Béran SA Corraterie 26, Genève, tient la comptabilité de l'État-Major et établit les comptes combinés.

L'organe de révision est la Société fiduciaire d'Expertise et de Révision S.A. Genève. Elle a été nommée pour le contrôle des comptes dès la saison 2016/2017.

D. Exonération fiscale

Par sa lettre du 30 mai 2011, l'administration fiscale cantonale confirme que la FAD est au bénéfice d'une exonération légale des impôts cantonaux et communaux, ainsi que de l'impôt immobilier complémentaire, ne nécessitant pas de décision spéciale du département des finances.

E. Convention de subventionnement

Une convention de subventionnement avec la Ville de Genève a été signée le 6 mars 2019, portant sur les années 2019 à 2021 (1er janvier 2019 au 31 décembre 2021). La convention prévoit une subvention pour l'année civile de CHF 8'047'478 en 2019, et CHF 12'359'478 en 2020 et 2021 de la Ville de Genève ainsi qu'une subvention annuelle de CHF 2'450'000, également versée par la Ville et provenant du fonds de régulation en faveur de la FAD alimenté par le Canton dans le cadre de la loi sur la répartition des tâches (LRT). Les subventions de la Ville de Genève ont été comptabilisées conformément au plan quadriennal inclus dans l'annexe de la convention, confirmé par courrier de la Direction de la culture et de la transition numérique en date du 28 avril 2020. Les versements de la Ville suivant le plan quadriennal, aucun transitoire n'est comptabilisé.

Saison 2018/2019

Dans son courrier du 7 mars 2019, la Ville de Genève a autorisé la FAD à conserver la part de subvention non dépensée qui lui était restituable pour la saison 2016/2017, soit un montant de CHF 206'549.

F. Gestion des risques financiers

Le Conseil de fondation avec la collaboration des directions des théâtres est responsable des stratégies financières appliquées. Dans le cadre de ses activités, la fondation peut être exposée à des risques financiers de plusieurs natures, notamment :

- au risque de crédit (risque de contrepartie)
- au risque de liquidités
- au risque de marché (risque de taux d'intérêt).

La gestion de ces risques a pour but d'en minimiser les conséquences négatives éventuelles sur les finances de la FAD.

La FAD ne recourt pas aux instruments financiers dérivés pour minimiser l'impact potentiel de ces différents risques.

14. INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES

- Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie (un tiers) ne remplisse pas ses engagements. La FAD considère qu'elle n'est pas exposée à un fort risque de crédit dans la mesure où :

- ses disponibilités sont déposées auprès de plusieurs établissements suisses à Genève
- ses créances d'exploitation sont réparties sur un large éventail de clients dont le risque fait l'objet d'un suivi régulier.

- Risque de liquidités

Le risque de liquidités survient lorsque la fondation rencontre des difficultés à se financer ou à respecter les engagements contractuels liés à ses passifs financiers.

La FAD perçoit des acomptes réguliers de la Ville de Genève, calculés sur la base de la subvention annuelle prévue dans la convention de subventionnement. Cette dernière représente la grande part du budget (env. 80 %). Le risque de liquidités insuffisantes pour faire face aux charges courantes est faible.

- Risque de taux d'intérêt

Au niveau de ses actifs et passifs financiers, la FAD considère qu'elle n'est pas exposée au risque de taux d'intérêt dans la mesure où elle n'a pas contracté d'emprunt. De plus, elle n'est pas soumise aux taux d'intérêt négatifs sur ses avoirs bancaires.

- Risque de change

La FAD n'est pas exposée au risque de change dans la mesure où les transactions effectuées en devises autre que le franc suisse sont très limitées.

G. Système de contrôle interne

Conformément au Règlement municipal de la Ville de Genève relatif aux conditions d'octroi des subventions municipales (LC 21 195), la FAD a développé un SCI de manière garantir une tenue régulière de la comptabilité et l'établissement d'un rapport financier adéquat. Le guide de contrôle interne à l'usage des organismes subventionnés de la Ville de Genève prévoit notamment 7 axes de développement importants, que la FAD veille à respecter pour les processus financiers importants :

- séparation des tâches
- compétences financières liées à la gestion des comptes de liquidités
- cahiers des charges
- inventaire des risques - cartographie des risques
- objectifs de maîtrise, risques et contrôles
- description succincte du système de gestion des risques
- information sur les exigences de contrôle interne

Le conseil de fondation a pris acte de la mise à jour du système de contrôle interne dans sa séance du 18 mai 2020.

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2019/2020

14. INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES

H. Contrats de leasings

La FAD n'a pas conclu de contrats de leasings.

Engagements relatifs aux baux à loyers au 30 juin (échéance supérieure à 12 mois) :

	2020	2019
Etat-Major	Néant	Néant
Comédie	28'000 CHF	93'200 CHF
Poche	Néant	Néant

I. Indicateurs financiers

Non applicable, la FAD n'ayant pas contracté d'emprunt et compte tenu du faible montant des investissements autofinancés.



15. DETAIL DES PRESTATIONS EN NATURE ACCORDEES PAR LA VILLE ET L'ETAT DE GENEVE

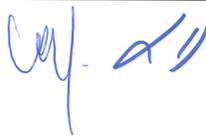
Saison				2019/2020 CHF	2018/2019 CHF
Prestations accordées par la Ville de Genève (loi sur la gestion administrative de l'Etat de Genève du 07.10.1993)					
	m2	Comédie	Poche	TOTAL	TOTAL
VILLE DE GENEVE					
Théâtre de la Comédie					
Salle de spectacle et locaux administration Bd. des Philosophes 6	2'356	394'937	-	395'290	394'937
Loyer et chauffage					
Loyer sortie de secours 5-7 rue de Carouge		<i>Payé par</i>			
Loyer et chauffage		<i>théâtre</i>	-	-	-
Dépôt décors à Châtelaine Avenue de Châtelaine 43, bâtiment H Selon contrat du 16.12.1999	466	51'960	-	51'960	51'960
<i>Hangar à Meyrin</i> <i>Rue Adrien Stoessel 26</i>		<i>Payé par</i>			
		<i>théâtre</i>	-	-	-
<i>Salle Caecilia</i> <i>Rue Schaub</i> <i>Rue des voisins</i>		<i>Payé par</i>			
		<i>théâtre</i>	-	-	-
Salle de répétition de l'Usine, prestation non facturée estimée à CHF 2700 par la Ville de Genève		-		-	-
Buvette du théâtre Bd des philosophes 6. Selon convention du 01.10.2012	171	43'072		43'072	43'072
Exonération de taxe pour affichages		-		-	-
Théâtre de Poche					
Salle de spectacle et locaux administration Rue du Cheval Blanc 7/Rue de la Boulangerie 4 selon contrat. 12.11.2002	445		129'844	129'844	129'844
Local, selon contrat 12.01.1995 Ch. de la Muraille 9-11	242		34'972	34'972	34'972
Local de répétition, selon contrat du 07.05.1992 Chemin des Pontets 33	450		-	-	-
Colonnes Morris : Affichage			798	798	798
ETAT DE GENEVE					
Local de répétitions Selon contrat du 01.01.2015 Chemin des Pontets 33	450		63'780	63'420	63'780
Commune de Chêne-Bougeries			-	-	-
TOTAUX		489'969	229'394	704'356	719'629

16. DEPASSEMENTS BUDGETAIRES 2019/2020 (en CHF)

État-Major Comédie Poche Réalisé Budget Ecart

F3220 - ADMINISTRATION

33	Amortissements du patrimoine administratif	2'557	187'933	31'572	222'062	187'600	(34'462)
<p><i>COMEDIE : CHF 32'933 de dépassement. Explications :</i> <i>L'augmentation des amortissements vient du fait qu'ils ont été calculés systématiquement sur 12 mois et en fonction de la date d'acquisition.</i></p> <p><i>POCHE : Non significatif.</i></p> <p><i>EM : Néant. Pas de dépassement</i></p>							
35	Attributions aux fonds	-	308'367	40'000	348'367	-	(348'367)
<p><i>Les variations de fonds affectés ne sont pas budgetées. Ils concernent les saisons futures.</i> <i>Voir le tableau de variation des fonds pour plus de détail sur les attributions.</i></p>							



Fondation d'Art Dramatique
Genève

TABLEAU DE BORD LA COMEDIE

(document fourni par le théâtre)

Activités		Statistiques 2017/2018	2018-2019	2019-2020
Créations	Créations en production + coproduction où le théâtre a été producteur délégué	4	4	4
	Créations en coprod. où le théâtre n'a pas été producteur délégué	3	-	9
Accueils	Spectacles en accueil	6	12	3
Reprises	Spectacles en reprise (créations n-1)	3	-	0
Total des spectacles		16	16	16
Coproductions	Coproductions genevoises	1	1	2
	Coproductions suisses ou internationales	2	2	7
Représentations à Genève	Représentations de créations y.c. reprises	83	69	71
	Représentations de spectacles accueillis	32	80	10
	Manifestations hors les murs	10	10	2
	Manifestations hors-scène (payantes et libres)	24	49	36
Total des manifestations		149	208	119
Représentations en tournée	Représentations hors Genève de spectacles créés par l'institution	26	7	14
	Représentations de coproductions en tournée	16	13	60
Actions culturelles	Nbre d'actions culturelles en général	-	101	85

Public scolaire

Elèves venus avec leur classe	Elèves du primaire ayant assisté aux spectacles	-	-	-
	Elèves du SEC1 ayant assisté aux spectacles	164	213	119
	Elèves du SEC2 ayant assisté aux spectacles	1'882	384	1'332
	Autre (accompagnants, écoles privées, Universités, écoles françaises,...)	-	-	-
	Total des élèves	2'046	597	1'451
Visites scolaires DIP	Elèves du DIP accueillis ou visités dans le cadre d'activités pédaogogiques	252	515	897

Public/billetterie

Abonnements	Abonnements ou carte de réduction souscrite pour la saison	701	629	601
Billets d'abonnement	Billets d'abonnement Adultes	4'450	2'811	2'371
Billets adultes plein tarif	Billets individuels	3'680	3'319	4'557
	Billets enfants et étudiants	2'780	1'808	3'250
	Billets 20 ans / 20 francs	267	219	359
	Billets AVS / AI / chômeurs	1'269	786	967
	Autres : professionnels, mouvements amis, groupes, gigogne	2'651	4'961	3'607
Billets séances scolaires	Total des billets des séances scolaires (accompagnateurs inclus)	280	-	-
Invitations	Billets gratuits	5'207	6'851	4'661
Total	Total des billets	20'584	20'755	19'772

Fondation d'Art Dramatique
Genève

TABLEAU DE BORD LA COMEDIE

(document fourni par le théâtre)

Ressources humaines		Statistiques 2017/2018	2018-2019	2019-2020
Personnel fixe	Nombre de postes en équivalent plein temps (40h par semaine)	26.6	29	39.6
	Nombre de personnes	31	34	46
Personnel intermittent de production	Nombre de semaines par année (vacances comprises)	779	824	417
	Nombre artisans, techniciens et autres	41	44	38
	Nombre de comédiens	24	35	43
Personnel temporaire (hors intermittent)	Nombre de semaines par année (vacances comprises)	-	-	-
	Chargés de projets	-	-	-
	Nombre de personnes	-	-	-
Stagiaires	Nombre de semaines par année	7	7	7
	Nb de personnes (civilistes, apprentis, stages HETSR, stages chômage...)	1	-	-

Finances (en CHF)

Charges de production	Charges de production + coproduction + accueil	voir plan financier	3'437'623	2'918'154
Charges de projet	Transition Nouvelle Comédie		203'102	-
Charges de fonctionnement	Personnel fixe + frais fixes + communication + amortissements		4'311'137	5'734'081
Recettes de billetterie	Produits liés directement à la vente de billets		317'702	298'173
Recettes de coproduction et tournées	Part versée par les coproducteurs si organisme producteur principal et vente de représentations		355'270	87'104
Autres recettes	Recettes propres divers + dons + fondations		835'984	1'219'230
Subventions liées à la convention	Subventions Ville reversées par la FAD		6'086'102	8'268'000
Charges totales	Charges de production et de fonctionnement		7'951'862	8'652'235
Recettes totales	Recettes propres+subv. Ville et Etat +recettes de coproducteur		7'595'058	9'872'507
Résultat d'exploitation	Résultat net		356'804	1'220'272
Part d'autofinancement	(Billetterie +recettes propres+ coproduction + tournées) /recettes totales		9%	16%
Part des charges de production	(Charges de production + de coproduction + accueil) / charges totales		43.23%	33.73%
Part des charges de fonctionnement	Charges de fonctionnement / charges totales		56.77%	66.27%

Agenda 21 et accès à la culture

Actions entreprises pour favoriser l'accès à la culture	En fin de période de convention
Actions entreprises pour respecter les principes du développement durable	

Handwritten signature in blue ink

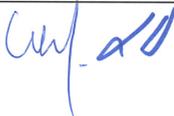
Fondation d'Art Dramatique
Genève

TABLEAU DE BORD LA COMEDIE

(document fourni par le théâtre)

Réalisation des objectifs

Objectif 1: Développer des saisons théâtrales, avec une ouverture à la danse et au cirque., avec des artistes locaux, nationaux et internationaux			
Indicateur : Nombre de spectacles – créations en productions déléguées.			
	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	Minimum 2	Minimum 2	Minimum 4
Résultat réel	4	4	
Commentaires : Objectif atteint.			
Indicateur : Nombre de spectacles – créations en co-productions			
	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	Minimum 4	Minimum 4	Minimum 6
Résultat réel	0	9	
Commentaires : Objectif atteint.			
Indicateur : Nombre de spectacles – accueils locaux et internationaux.			
	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	Minimum 4	Minimum 4	Minimum 8
Résultat réel	12	3	
Commentaires : Objectif pas atteint. Cette saison écourtée avait davantage de coproductions, les accueils sont par conséquent un peu moins nombreux.			
Indicateur : Nombre de représentations			
	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	90-120	90-120	Minimum 150
Résultat réel	159	83	
Commentaires : Objectif pas atteint. La saison 19.20 était particulière puisque planifiée plus courte pour se terminer initialement le 4 avril 2020 pour ensuite déménager aux Eaux-Vives. Et de plus, avec le confinement dès le mois de mars, 10 représentations ont été annulées.			
Indicateur : Nombre de spectateurs			
	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	22-25'000	22-25'000	35-45'000
Résultat réel	20'755	19'772	
Commentaires : Objectif pas atteint, entre autres suite à l'annulation des 10 dernières représentations liée au confinement.			



Fondation d'Art Dramatique
Genève

TABLEAU DE BORD LA COMEDIE

(document fourni par le théâtre)

Objectif 1 (suite) : Développer des saisons théâtrales, avec une ouverture à la danse et au cirque., avec des artistes locaux, nationaux et internationaux			
Indicateur : Part des créations (prod.et coprod) sur l'ensemble de la programmation			
	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	Minimum 50%	Minimum 50%	Minimum 50%
Résultat réel	25%	62.50%	
Commentaires : Objectif atteint.			

Objectif 2. Développer les tournées en Suisse et à l'étranger			
Indicateur : Nombre de représentations des créations en tournée.			
	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	Minimum 20	Minimum 35	Minimum 50
Résultat réel	20	74	
Commentaires : Objectif atteint.			

Objectif 3: Développer les actions culturelles et pédagogiques, ainsi que la formation professionnelle			
Indicateurs : Nombre d'élèves du DIP ayant assisté aux spectacles (billetterie)			
	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	Minimum 1'000	Minimum 1'000	Minimum 2'000
Résultat réel	597	1'451	
Commentaires : objectif atteint. Plusieurs auteurs programmés dans la saison ont motivé les enseignants à venir au théâtre.			
Indicateur : Nombre d'activités pédagogiques présentées aux élèves en classe ou au théâtre.			
	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	Minimum 20	Minimum 20	Minimum 40
Résultat réel	70	67	
Commentaires : objectif atteint, grâce aux travail proactif accompli par notre secteur actions culturelles et pédagogiques malgré une saison plus courte.			
Indicateur : Nombre d'actions culturelles proposées en général.			
	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	10-20	10-20	20-40
Résultat réel	31	33	
Commentaires : objectif atteint. Plusieurs auteurs programmés dans la saison ont motivé les enseignants à venir au théâtre.			

Fondation d'Art Dramatique
Genève

TABLEAU DE BORD LA COMEDIE

(document fourni par le théâtre)

Objectif 3 (suite) : Développer les actions culturelles et pédagogiques, ainsi que la formation professionnelle			
Indicateur : Organisation ou participation à des mesures de formation professionnelle – nombre de jours de stage et cours donnés aux comédiens professionnels ou apprenants (comédiens ou metteurs en scène).			
	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	5-10	5-10	5-10
Résultat réel	10	0	
Commentaires : objectif pas atteint. Vu l'année du déménagement initialement prévue, cela était peu propice à la mise en place de stages professionnels exceptionnellement.			

Objectif 4. Porter une attention particulière aux jeunes professionnels et techniciens issus des formations artistiques et techniques suisses.			
Indicateur : montant accordé aux « contrats pour jeunes »			
	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	Minimum CHF 400'000	Minimum CHF 400'000	Minimum CHF 400'000
Résultat réel	CHF 480'000	CHF 480'000	
Commentaires : objectif atteint grâce au soutien d'une fondation qui souhaite rester anonyme.			

Fondation d'Art Dramatique
Genève

TABLEAU DE BORD LE POCHE

(document fourni par le théâtre)

		Statistiques 2017-2018	2018-2019	2019-2020 (annulation COVID)
Activités				
Créations	Création, production + coproduction où le théâtre a été producteur délégué	8	6	6
	Créations en coprod. où le théâtre n'a pas été producteur délégué	2	2	0
Accueils	Spectacles en accueil	0	2	1
Reprises	Spectacles en reprise	0	0	0
Total des spectacles		10	10	7
Coproductions	Coproductions suisses ou internationales	4	4	1
Spectacles en tournée	Spectacles en tournée	4	3	4 (-1)
Représentations à Genève	Représentations de créations	150	95	81 (-18)
	Représentations de spectacles accueillis	0	13	6
	Manifestations hors-scène (rencontres, forums, événements, ateliers, répétitions ouvertes...)	45	31	55 (-15)
	Total des manifestations	195	139	142 (-33)
Tournée	Lieux de diffusion	9	7	2 (-1)
	Représentations des créations et coproductions en tournée (progression sur 3 ans)	42	15	12 (-1)
Public scolaire				
Elèves venus avec leur classe	Elèves SEC 1 ayant assisté aux spectacles	12	0	0
	Elèves SEC 2 ayant assisté aux spectacles	175	141	268
	Autres (accompagnants, écoles privées, Université, écoles françaises,...)	107	38	0
	Total des élèves et étudiants	294	179	268
Visites scolaires DIP	Elèves du DIP accueillis ou visités dans le cadre d'opérations de médiation	532	305	375
Nombre d'activités pédagogiques réalisées	Liste des activités à joindre en annexe	15	19	23
Public/billetterie				
Abonnés	Abonnements ou carte de réduction souscrits pour la saison	167	124	71
Billets d'abonnement	Billets d'abonnement	1'670	877	493
Billets adultes plein tarif	Billets individuels (28 CHF), y.c. représentations aînés	815	935	768
Billets à prix réduit	Billets étudiants (15 CHF)	339	213	189
	Billets 20 ans/20 francs	49	57	54
	Billets AVS/AI/chômeurs	211	262	219
	Autre : professionnels, mouvement des aînés, groupes, gogogne	1'567	1'431	1'073
Billets scolaires	Total des billets des séances scolaires (accompagnateurs inclus)	187	141	268
Invitations	Billets gratuits	2'475	1'929	1'532
Total	Total des billets	7'313	5'845	4'586

amy. ad

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Ressources humaines		Statistiques	2018-2019	2019-2020
		2017-2018		
Personnel fixe	Nombre de postes en équivalent plein temps (40h par semaine)	7.7	7.7	8
	Nombre de personnes	11	11	12
Personnel intermittent de production	Nombre de semaines par année (vacances comprises)	544	440	475
	Nombre artisans, technicien et autres	55	40	48
	Nombre de comédiens (total du nombre de comédiens par texte)	20	14	18
Personnel temporaire (hors intermittent)	Nombre de semaines par année (vacances comprises)	94	66	58
	Nombre de personnes	20	16	16
Stagiaires et apprentis	Nombre de semaines par année	6	20	0
	Nb de personnes (civilistes, apprentis, stages HETSR, stages chômage...)	2	2	0
Metteur(e)s en scène	Nombre de metteur(e) en scène résidents en Suisse ou Grand Genève engagés par le Poche	7	5	7
Comédien(ne)s	Nombre de comédien(ne)s résidents en Suisse ou Grand Genève engagés par le Poche	18	10	15

Finances (en CHF)		Plan financier	2018-2019	2019-2020
Charges de production	Charges de production+coproduction+accueil	1'257'960	1'203'183	1'161'666
Charges de fonctionnement	Charges totales - charges de production	1'167'670	1'166'877	1'190'497
Recettes de billetterie	Produits liés directement à la vente de billets	121'530	84'905	55'678
Recettes de coproduction et tournées	Part versée par les coproducteurs si organisme producteur principal et vente de représentations	87'900	29'497	47'221
Autres recettes	Recettes propres divers + dons + fondations	101'000	47'490	43'427
Subvention liées à la convention	Subvention Ville + Etat reversées par la FAD, y.c. subv. en nature	2'115'200	2'253'858	2'234'228
Charges totales	Charges totales y.c. amortissements	2'425'630	2'370'060	2'352'163
Recettes totales	Recettes propres +subv Ville et Etat + recettes de coproducteur	2'425'630	2'415'750	2'380'554
Résultat d'exploitation	Résultat net	-	45'690	28'391
Part d'autofinancement	Recettes propres + coproduction + tournées / recettes totales	13%	7%	6%
Part des charges de fonctionnement	Charges de production / charges totales	48%	49%	51%
Part des charges de production	Charges de fonctionnement / charges totales	52%	51%	49%

Agenda 21 et accès à la culture

Actions entreprises pour favoriser l'accès à la culture
Actions entreprises pour respecter les principes du développement durable

En fin de période de convention



Fondation d'Art Dramatique
Genève

Réalisation des objectifs	valeurs cibles	2018-2019	2018-2019
---------------------------	----------------	-----------	-----------

Objectif 1: Créations et productions

Nombre de représentations	100	108	79
% de productions déléguées	80%	60%	86%
Nombre de représentations (moyenne) par création -tournées incluses	15	12	15
Commentaires: ne sont pas compris les 18 représentations de la Pièce Parfaite			

Objectif 2: Engagement

Créateurs locaux impliqués (tous créateurs confondus)	75%	78% / 32	84% / 48
Nombre de semaines de travail acteurs	160	200	210
Nombre de collaborations avec d'autres institutions/compagnies	2	5	2
Commentaires: Néant			

Objectif 3: Ecritures contemporaines et auteur-e-s vivants

Auteur-e-s présents	7	7	6
Nombre de textes en création romande	6	7	6
Auteur-e-s intervenant dans la saison (dramaturges, animateurs d'ateliers, rencontres, forums...)	7	8	5
Commentaires: ateliers et labo annulés			

Objectif 4: Diffusion

Lieux de diffusion/tournée	6	8	1
Nombre de spectacles en tournée	3	3	3
Dates de tournée	30	15	11
Commentaires: n'est pas compris la représentation de "Viande en boîte" prévue en Allemagne			

Objectif 5: Médiation et nouveaux publics

Nombre de classes rencontrées (en classe ou au POCHE)	10	15	26
Nombre d'associations intégrées au programme du POCHE	6	10	6
Nombre d'ateliers tous publics et professionnels proposés	10	12	12
Nombre de rencontres tous publics, répétitions ouvertes et actions de médiation	20	49	39
Nombre de spectateurs pour les événements parallèles (ateliers, rencontres, forums)	600	506	550
Nombre de spectateurs (objectif: progression de 15% par saison)	saison 2017-2018 (7'313) + 15 % = 8'410	5'845	4'580
Commentaires: Néant			

Objectif 6: Représentation de la cité

Pourcentage de femmes engagées (auteures, metteuses en scènes, actrices, créatrices)	50%	56%	56%
Pourcentage de créateurs émergents (moins de 3 créations institutionnelles)	25%	41%	41%
Commentaires: Néant			



société fiduciaire d'expertise et de révision s.a.
genève

Fondation d'art dramatique de Genève

Genève

Rapport de l'organe de révision
sur les comptes annuels de l'exercice 2019/2020



société fiduciaire d'expertise et de révision s.a.
genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2019/2020
au Conseil de fondation de la

Fondation d'art dramatique de Genève – Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la **Fondation d'art dramatique de Genève**, comprenant le bilan, le compte de résultat par nature et par fonction, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2019/2020 arrêté au 30 juin 2020.

Ces états financiers correspondent au cumul :

- des comptes de l'Etat-Major de la Fondation,
- des comptes du Théâtre « La Comédie de Genève »,
- des comptes du Théâtre « Le Poche, Théâtre en Vieille-Ville »,

déduction faite du retraitement des opérations entre ces trois entités.

Les tableaux de bord des deux théâtres (présentés dans l'annexe aux comptes annuels (pages 27 à 35) ne sont pas soumis à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organe de révision et de ce fait, n'ont pas été audités.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.



Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2019/2020 arrêtés au 30 juin 2020 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, aux statuts, aux règlements de la Ville de Genève ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Rapport sur d'autres dispositions légales

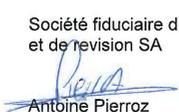
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

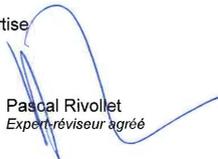
Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 16 novembre 2020

Société fiduciaire d'expertise
et de révision SA


Antoine Pierroz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Pascal Rivollet
Expert-réviseur agréé

Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- Bilan
- Compte de résultat par nature et par fonction
- Compte des investissements
- Tableau des flux de trésorerie
- Annexe



société fiduciaire d'expertise et de révision s.a.
genève

Rapport détaillé sur les comptes annuels 2019/2020
Fondation d'art dramatique de Genève

Au Conseil de fondation de la
Fondation d'art dramatique de Genève

Rapport détaillé relatif à la révision de l'exercice 2019/2020

Mesdames, Messieurs,

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation d'art dramatique de Genève (ci-après « la Fondation ») pour l'exercice clôturant le 30 juin 2020, selon notre lettre de mission du 10 octobre 2019, reconduite sans changement.

Le mandat que vous nous avez confié porte sur un contrôle ordinaire tel que défini dans la Loi sur l'Administration des Communes (LAC – B 6 05), qui renvoie au Règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RAC – B 6 05.01). Ce cadre légal implique d'appliquer par analogie les dispositions du droit des sociétés anonymes et plus particulièrement celles relatives au contrôle ordinaire décrites à l'article 728 du CO. Ainsi, nous devons adresser au Conseil de fondation un rapport d'audit détaillé. L'objectif de ce rapport est de vous informer de nos constatations relatives :

- à l'exécution de notre audit ;
- au résultat de notre audit et à la présentation des comptes ;
- à l'existence d'un système de contrôle interne (SCI).

Un audit des comptes annuels ainsi qu'une vérification de l'existence du SCI ne comportent pas de recherche systématique d'actes délictueux ou d'autres violations de la loi. Si ceux-ci ne pouvaient pas être découverts, nous ne saurions en être tenus pour responsables.

Nous vous avons remis notre rapport de révision en date du 16 novembre 2020, dans lequel nous constatons l'existence d'un système de contrôle interne, tel que défini selon les prescriptions du Conseil de fondation et recommandons l'approbation des comptes annuels 2019/2020.

Nous saisissons l'opportunité qui nous est donnée pour remercier la Direction de la fondation ainsi que ses collaborateurs pour leur support durant la conduite de nos travaux.

Genève, le 16 novembre 2020

Société fiduciaire d'expertise
et de révision SA


Antoine Pierroz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Pascal Rivollet
Expert-réviseur agréé

Table des matières

1	Résumé.....	4
2	Exécution de l'audit.....	5
3	Différences d'audit.....	8
4	Constatations relatives à la présentation des comptes.....	9
5	Constatations relatives au système de contrôle interne (SCI).....	10
6	Autres faits à communiquer aux responsables de la gestion et du contrôle.....	13

1 Résumé

Principales constatations concernant les comptes annuels 2019/2020

Statut de l'audit et opinion d'audit	<p>Les comptes annuels ont été établis conformément aux normes MCH2. Nos travaux d'audit sont terminés.</p> <p>Nous avons obtenu la déclaration d'intégralité signée par les membres du Conseil de la fondation.</p> <p>Nous avons remis notre rapport sur les comptes annuels, daté du 16 novembre 2020, sans réserve.</p>
Rapport sur l'existence du SCI	<p>Nous avons achevé nos travaux d'audit relatifs à l'existence du système de contrôle interne (SCI).</p> <p>Nous avons obtenu la déclaration d'intégralité concernant le SCI.</p> <p>Comme indiqué dans notre rapport de révision sur les comptes annuels 2019/2020, nous avons constaté l'existence d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels.</p>
Différence d'audit	<p>Aucune différence d'audit susceptible d'avoir une influence significative sur les comptes annuels n'a été détectée.</p> <p>Quelques ajustements de faible importance ont été proposés dans le cadre de l'audit et comptabilisés.</p>
Constatation	<p>Nous n'avons pas constaté de faiblesses de contrôle qui auraient pu affecter significativement l'audit des états financiers.</p>

2 Exécution de l'audit

Principales constatations concernant les comptes annuels 2019/2020

Cadre légal, normes d'audit appliquées et référentiel comptable

La Fondation a signé une convention de subventionnement pour les années 2017/2021 et 2019/2021 avec la Ville de Genève. Ces conventions fixent notamment l'arsenal légal de l'Etat de Genève applicable aux entités subventionnées (LGAF, LIAF, RIAF), puisque l'Etat subventionne indirectement la Fondation via la LRT, ainsi que le Règlement de la Ville de Genève régissant l'octroi des subventions municipales.

La Fondation étant une entité de droit public, la LAC s'applique pour l'audit de ses comptes annuels. Cette loi supplante donc les prescriptions légales et réglementaires prévues dans les conventions de subventionnement susmentionnées.

Ainsi, l'article 70 du RAC prévoit que les comptes annuels des communes (et par renvoi des fondations de droit communal) soient soumis à un contrôle ordinaire tel que défini à l'article 728b alinéa 1 du Code des obligations.

Nous avons réalisé l'audit des comptes annuels conformément aux normes d'audit suisses (NAS), à la recommandation d'audit suisse 60, ainsi qu'aux instructions et directives émises par le Service des Affaires Communales (SAFCO).

Les NAS demandent que nous planifions et exécutions notre audit, afin d'être en mesure d'exprimer une opinion selon laquelle les états financiers ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application ainsi qu'aux dispositions relatives à la présentation des comptes du modèle comptable harmonisé MCH2. En outre, la NAS 690 détermine le cadre des éléments que le réviseur doit examiner afin de pouvoir émettre une opinion quant à l'existence du système de contrôle interne (SCI) tel que défini par le Conseil de fondation concernant l'établissement des comptes annuels.

Nous rapportons dans ce rapport les éléments requis par l'article 728b du Code des obligations et par la NAS 260.

Approche d'audit et points d'audit particuliers

En premier lieu, nous élaborons une stratégie et une planification d'audit sur la base d'une approche orientée risque.

Dans ce cadre, nous cherchons à identifier les faits, opérations et pratiques susceptibles d'avoir une incidence significative sur les états financiers. Pour ce faire, nous procédons à une appréciation de l'activité déployée par la Fondation et de son environnement afin de pouvoir apprécier les risques auxquels l'institution est exposée et juger de leur impact sur les états financiers.

Partant, nos travaux s'orientent sur ces domaines de risques présentant des points d'audit particuliers.

En tenant compte de ces éléments, nous définissons nos objectifs et établissons un programme d'audit sur la base de notre évaluation des risques. Hormis les points d'audit particuliers, ce programme fixe pour les autres postes significatifs des états financiers l'approche d'audit (orientée résultats ou processus), la nature et l'étendue des vérifications à effectuer (circularisations, réconciliations, pièces justificatives, contrôles analytiques).

Concernant l'année 2019/2020, nous avons considéré que les domaines d'audit demandant une attention particulière étaient les suivants :

- Revue globale de la présentation des comptes annuels en lien avec le cadre réglementaire → approche orientée résultats
- Nous avons analysé la présentation des états financiers conformément au référentiel de présentation des comptes MCH2.

Nous avons également procédé à une prise de caisse le 29 septembre 2020 au Théâtre de Poche et le 14 septembre 2020 au Théâtre de la Comédie.

Finalement, en lien avec l'arrêt de l'activité mi-mars 2020 dû à la pandémie, nous avons effectué une analyse des coûts directs associés à la diminution du chiffre d'affaires et effectué une audition sur leur reconnaissance.

Résultat :

Lors de nos travaux sur la reconnaissance des revenus, nous n'avons pas identifié d'anomalie.

Les contrôles de caisse au Théâtre de la Comédie et au Théâtre de Poche se sont déroulés de manière très satisfaisante grâce à la disponibilité des collaborateurs concernés. Aucune différence n'a été constatée lors des contrôles.

A noter que la Fondation a dû restituer au cours de l'exercice CHF 655'000 à la Loterie Romande sur les CHF 1'500'000 qu'elle avait reçus durant l'exercice 2017/2018 car un des quatre projets financés dans le cadre de l'ouverture de la nouvelle Comédie ne se réalisera pas selon les termes convenus. Durant l'exercice 2019/2020, la Comédie a utilisé un montant de CHF 33'1916.20 et le solde du Fonds Loterie Romande s'élève ainsi à CHF 385'070.30 au 30 juin 2020. Dans le cadre de nos travaux, nous avons pu vérifier que cette utilisation était conforme aux volontés du donateur et n'avons pas identifié d'anomalie la concernant.

- Caractère activable des immobilisations corporelles → approche orientée résultat

Le Conseil de fondation a élaboré un règlement sur les investissements qui fixe notamment les seuils d'activation des différentes entités (CHF 5'000 pour la Comédie et l'état-major et CHF 2'000 pour Le Poche (par objet ou groupe d'objets)).

- Revue de l'aide financière de l'Etat de Genève et de la Ville de Genève, de la restitution de l'exécédent de résultat, respectivement du mouvement du fonds de réserve statutaire → approche orientée résultats

Nous avons pu réconcilier les subventions reçues de la Ville enregistrées dans les produits de la Fondation avec les différentes correspondances reçues par le Département de la Culture et du sport. Une correspondance du 28 avril 2020 a particulièrement retenu notre attention dans la mesure où elle récapitulait le décalage entre le budget de la Ville (année civile) et le budget de la Fondation (saison théâtrale), et résumait de ce fait les correctifs apportés sur le montant de la subvention prévue dans la convention de subventionnement.

Par ailleurs, nous avons vérifié le calcul de restitution d'un éventuel résultat bénéficiaire. En respect du Règlement du fonds de réserve de la Fondation, qui rappelle, précise à l'article 1 que le fonds de réserve ne peut dépasser le 18 % des dernières subventions versées par la Ville et l'Etat de Genève, la Fondation a enregistré dans ses engagements courants un montant de CHF 43'874 à restituer à la Ville de Genève, dont le détail du calcul est présenté au chiffre 9A de l'annexe aux comptes annuels 2019/2020.

- Reconnaissance des revenus → approche orientée processus

Le chiffre d'affaires de la Fondation est composé pour plus de 90 % de subventions et pour moins de 10 % des revenus de ses activités (recettes propres, dons et sponsorings).

Travail effectué :

Nous avons appréhendé les différentes recettes propres de la Fondation et avons procédé à une revue analytique du chiffre d'affaires par rapport au budget et à l'exercice précédent. Dans le cadre de l'analyse du système de contrôle interne, nous avons testé par sondage les procédures d'enregistrement du chiffre d'affaires (activité billetterie).

Par ailleurs, chaque théâtre établit un plan d'investissement avec des demandes relatives à des projets, qu'il soumet à l'état-major pour approbation.

Travail effectué :

Nous avons vérifié par sondage le caractère activable des factures fournisseurs comptabilisées dans les comptes d'immobilisations corporelles.

Nous avons également réalisé un sondage dans le compte d'exploitation (notamment les comptes de frais d'entretien) et appréhendé, pour les factures supérieures aux seuils susmentionnés, le caractère activable des prestations/livraisons de biens effectuées.

Enfin, nous avons vérifié sur la base des tableaux d'immobilisations que les amortissements étaient correctement comptabilisés, notamment au regard du Règlement relatif à la comptabilisation des investissements édité par le Conseil de fondation.

Résultat :

Nous n'avons pas relevé d'anomalie au sujet des factures fournisseurs enregistrées dans les comptes d'immobilisations corporelles.

- Risque lié aux salaires en matière de saisie et paramétrage dans le logiciel salaire et paiement de la prestation y relative → approche orientée processus.

Travail effectué :

Dans le cadre de la validation de l'existence du système de contrôle interne, nous avons sélectionné plusieurs dossiers du personnel de Direction et de collaborateurs de chaque théâtre. Sur la base des contrats de travail, un test a été effectué à propos des données ressorties du contrat de travail, l'intégration de celles-ci dans le logiciel

salaires, la comptabilisation en comptabilité générale et le paiement des prestations y relatives.

Résultat :

Sur la base des tests effectués, aucune anomalie n'a été détectée. Les données ont été correctement intégrées dans le logiciel salaires, le paiement y relatif a été correctement comptabilisé.

- Sondage dans les notes de frais → approche orientée processus

Lors du Conseil de fondation du 25 novembre 2019, Monsieur Thomas Putallaz a fait la demande d'un contrôle des remboursements des frais de représentation et de l'utilisation des cartes de crédits de la Fondation.

Travail effectué :

Nous avons appréhendé les différentes procédures SCI au sein des théâtres afin d'identifier les règles en lien avec les frais de représentation ainsi que le mode d'utilisation des cartes de crédit et leurs bénéficiaires. Sur la base de sondages, nous avons vérifié le respect de ces procédures et vérifié la documentation des dépenses.

Résultat :

Lors de nos travaux sur les notes de frais, nous n'avons pas identifié d'anomalie.

Dates des travaux d'audit

Nos travaux d'audit concernant les comptes annuels 2019/2020 ont été réalisés en septembre/octobre 2020 pour les deux théâtres, et en octobre/novembre 2020 pour l'Etat-major.

3 Différences d'audit

Différences d'audit enregistrées

Comme indiqué précédemment, aucune différence d'audit matérielle n'a été identifiée. Lors de nos travaux d'audit, nous avons constaté quelques différences non significatives qui ont été communiquées aux directions respectives des théâtres, qui ont choisi de modifier leurs comptes et la présentation des états financiers. Nous renonçons à vous présenter ces différences, tant elles paraissent non significatives par rapport aux états financiers pris dans leur ensemble.

Informations insuffisantes dans l'annexe ou présentation erronée dans les comptes annuels

Nous n'avons pas relevé de problème significatif relatif aux informations communiquées dans l'annexe ou à la présentation des états financiers pris dans leur ensemble, conformément au référentiel de présentation MCH2.

Caractère significatif en matière d'audit des comptes annuels (NAS 320)

Du point de vue de l'audit des comptes annuels, on considère que des informations sont significatives si leur omission ou leur exactitude sont susceptibles d'influencer les décisions économiques prises par les utilisateurs se fondant sur les états financiers. Le caractère significatif dépend de l'importance de l'élément ou de l'erreur évaluée dans les circonstances spécifiques de son omission ou de son exactitude.

Des différences d'audit (anomalies) peuvent résulter (NAS 450) :

- d'une inexactitude dans la collecte ou le traitement des données à partir desquelles les états financiers sont établis
- d'une omission d'un montant ou d'une information à fournir
- d'une estimation comptable incorrecte provenant de l'omission, ou d'une interprétation clairement erronée, de faits
- de jugements de la Direction portant sur des estimations comptables que l'auditeur considère non réalistes, ou du choix et de l'application de méthodes comptables qu'il considère inappropriées.

4 Constatations relatives à la présentation des comptes

Principes comptables significatifs et présentation générale des comptes	<p>Le référentiel comptable appliqué par la Fondation pour l'établissement de ses états financiers est le MCH2. Les principes comptables sont détaillés au point 8 de l'annexe aux comptes annuels au 30 juin 2020.</p>
Réserves latentes	<p>La Fondation nous a confirmé l'absence de réserves latentes dans les comptes annuels clos au 30 juin 2020. Sur la base de notre travail, aucune réserve latente n'a été identifiée.</p>
Engagements de prévoyance	<p>La fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la Ville de Genève FOP assure le personnel administratif. La fondation de prévoyance Artes & Comœdia assure le personnel lié aux spectacles. Toutes deux basées sur un système de primauté de cotisations, elles affichent un taux de couverture supérieur à 100 %, respectivement ne présentent pas de risque significatif de sous-couverture.</p>
Parties liées	<p>Les parties liées se limitent aux opérations enregistrées dans le cadre du but statutaire avec l'Etat et la Ville de Genève s'agissant des subventions de fonctionnement et d'investissement. Le montant des subventions est détaillé dans l'annexe aux comptes annuels.</p>
Eléments exceptionnels et/ou non récurrents	<p>Le MCH2 ne prévoit pas la présentation des éléments exceptionnels et/ou non récurrents dans le compte de résultat. Cependant, le Conseil de fondation a souhaité présenter le détail de ces positions dans l'annexe.</p>
Evénements post-clôture	<p>Aucun événement post-clôture, nécessitant une modification des comptes annuels 2019/2020, n'a été porté à notre connaissance ou identifié. A ce jour, les impacts financiers liés au COVID-19 (notamment la « deuxième vague ») et les restrictions subséquentes dont la Fondation devra faire face ne peuvent être mesurés de manière fiable étant donné l'incertitude quant à la durée et la gravité de la pandémie. Le Conseil de fondation a défini et déjà implémenté certaines mesures afin de faire face aux besoins de liquidités à court terme. Il suit de près l'évolution de la situation afin de prendre les décisions adaptées aux circonstances exceptionnelles.</p>

5 Constatations relatives au système de contrôle interne (SCI)

Exigences légales et normes de révision

Conformément aux articles 728 et 728a al. 1 chiffre 3 du CO ainsi qu'à la Norme d'audit suisse 890 appliqués par analogie, l'organe de révision doit se prononcer sur l'existence d'un système de contrôle interne adapté à la mission et à la structure de la Fondation.

L'article 728b CO exige que l'organe de révision commente par écrit dans son rapport détaillé à l'attention du Conseil de fondation ses constatations relatives au système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels.

Le Conseil de fondation assume l'entière responsabilité de la définition des principes, de la mise en application et du maintien du SCI, alors que l'organe de révision vérifie une fois par an si ce SCI, défini par le Conseil de fondation et mis en place par la Direction, existe réellement. L'organe de révision soumet les constatations faites lors de sa vérification de l'existence du SCI au Conseil de fondation dans le présent rapport.

Les exigences légales sont expliquées dans la NAS 890 qui mentionne que les conditions suivantes sont nécessaires à l'existence du SCI :

- Le SCI est concrétisé et il est vérifiable (c'est-à-dire documenté) ;
- Le SCI est adapté aux risques et à l'activité commerciale (c'est-à-dire que sa conception est adéquate) ;
- Le SCI est connu des collaborateurs responsables ;
- Le SCI défini est appliqué (c'est-à-dire mis en œuvre) ;
- Il existe une sensibilité au contrôle dans l'entreprise.

Définition et composantes du SCI

Selon la NAS 890 et la conception largement répandue dans la pratique, un SCI comprend généralement les composantes de contrôle suivantes :

- Environnement de contrôle
 - Les documents qui régissent l'environnement de contrôle sont essentiellement les suivants :
 - Conventions de subventionnement 2019/2021 qui fixent la mise en place d'un SCI conformément à l'article 7 alinéa 1 du Règlement régissant les conditions d'octroi des subventions municipales
 - Les statuts de la FAD, arrêtés par le Conseil d'Etat le 4 février 2009 qui déterminent à l'art. 11 lettre d le rôle du Conseil de fondation qui doit « assurer, de façon efficace et permanente, le contrôle supérieur de la gestion des théâtres »
 - Le Règlement intérieur de la FAD adopté par le Conseil de fondation le 2 novembre 1981 qui détermine les compétences et le Conseil, le Bureau et la Direction
 - Des cahiers des charges établis pour les principales fonctions de Direction des théâtres
 - Un organigramme établi pour chaque théâtre
 - Une liste de signatures autorisées au niveau des théâtres, respectivement celles inscrites au Registre du commerce
 - Le Règlement du Fonds de réserve de la FAD, ainsi que plusieurs règlements sur les fonds affectés rédigés et validés par le Conseil de fondation
 - Un plan d'investissement quadriennal et un règlement relatif à la comptabilisation des investissements assurant le suivi et la gestion des investissements.

- Processus d'évaluation des risques de l'entreprise

Chaque théâtre a établi une cartographie des risques autour des processus principaux « caisse et liquidités », « billetterie », « salaires et frais de personnel », « fournisseurs et frais de spectacles », « processus de production » (pour répondre à la demande du Contrôle financier, une procédure dédiée a été élaborée), « bouclier annuel » et « informatique » (incluant le traitement du risque RFPD), ainsi que « bâtiment » (incluant la gestion de la transition vers la nouvelle comédie). Nous détaillons ci-après les cartographies des risques.

- Systèmes d'information et de communication importants pour l'établissement des comptes annuels
Une charte informatique a été développée relative à la gestion des outils et infrastructures informatiques. La structure informatique est jugée comme standard et elle n'est pas critiquée au niveau de l'exploitation quotidienne de la Fondation.
- Activités de contrôle

Les activités de contrôles développées pour couvrir les risques identifiés sont documentées. Dans le cadre de notre audit, nous avons pu effectuer des contrôles par sondage de la documentation en lien avec les procédures. Nous renvoyons aux points développés ci-avant (ch. 2).

- Surveillance des contrôles
Les activités de surveillances sont notamment effectuées pour :
 - Le suivi des dépenses et recettes par un budget annuel validé par le Conseil de fondation et explication par la Direction des théâtres de tout écart de 5 % des chiffres réalisés par rapport au budget
 - L'établissement d'un plan d'investissement quadriennal
 - La présentation des comptes intermédiaires et des états financiers au 30 juin au Conseil de fondation
 - La revue périodique de la cartographie des risques par le Conseil de fondation
 - La tenue de procès-verbaux du Bureau et du Conseil de fondation

SCI adapté aux risques et à la taille de la Fondation

Étant donné que la Fondation perçoit des subventions de la Ville de Genève, elle doit se conformer au Règlement municipal de la Ville de Genève relatif aux conditions d'octroi des subventions municipales (LC 21 195). Elle doit ainsi développer un SCI de manière à disposer de procédures adaptées à la taille de l'entité. L'annexe de ce Règlement prévoit 6 points de contrôle (référéncés A à F), ainsi qu'une confirmation écrite du Conseil de fondation relative à la conformité des obligations de mise en place du SCI (référéncé G). Nous reprenons ces différents points ci-dessous et les développons brièvement.

A. Analyse de la séparation des tâches

Le principe de signature collective à deux est systématiquement appliqué pour engager la Fondation, conformément au Registre du Commerce.

Les fonctions d'exploitation, la comptabilité générale et les personnes pouvant libérer les paiements bancaires sont également différenciées. La Fondation a établi un tableau simplifié d'analyse de séparation des tâches par processus, validé formellement par le Conseil de fondation.

B. Compétences financières liées à la gestion des comptes de liquidités

Nous avons obtenu une confirmation bancaire à la date de bouclier des comptes annuels pour chaque institution bancaire des théâtres et avons vérifié que les personnes autorisées, membres du Conseil de fondation ou de la Direction/comptabilité, avaient une signature collective à deux. Certains accès en consultation sont également accordés.

Enfin, la Fondation a établi un tableau récapitulatif pour l'état-major, respectivement pour les deux théâtres, des compétences financières liées à la gestion des comptes de liquidités.

C. Cahiers des charges

Des cahiers des charges sont établis au sein des théâtres pour les fonctions de Direction. Nous avons pris connaissance de ces cahiers des charges et n'avons pas de commentaire à formuler les concernant.

- D. Inventaire des risques – cartographie des risques**
Chaque théâtre a développé une cartographie des risques qui présente pour les principaux risques identifiés
- L'appréciation du risque avant le contrôle
 - L'évaluation du risque (probabilité x impact)
 - Les mesures de contrôles existantes
 - Le responsable des contrôles
 - La fréquence des contrôles
 - La nature du contrôle (manuel ou automatique)
 - La réévaluation du risque après contrôle
 - La documentation du contrôle
 - L'appréciation globale du contrôle et proposition d'amélioration.
- Ces cartographies ont été formellement approuvées par le Conseil de fondation, la dernière fois lors de sa séance du 17 juin 2019. Le processus de production (activité de production théâtrale) et l'ajout du risque RGPD ont quant à eux été approuvés par le Conseil de fondation le 18 mai 2020.
- E. Objectifs de maîtrise, risques et contrôles**
Comme indiqué au point D ci-dessus, des mesures de contrôle sont mises en place pour chaque risque identifié, afin d'en réduire l'impact ou la survenance.
- F. Description succincte du système de gestion des risques**
Le Conseil de fondation revoit annuellement la cartographie des risques incluant les mesures de contrôle. Des risques spécifiques peuvent être discutés en cours d'année lors de séances du Conseil de fondation ou du Bureau du conseil.
- G. Information sur les exigences de contrôle interne**
Le Conseil de fondation a attesté formellement qu'il remplissait les obligations en matière de système de contrôle interne et qu'il pouvait mettre à disposition la documentation relative aux exigences SCI.
- Conclusion**
Sur la base de notre audit et conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO ainsi qu'à la Norme d'audit suisse 890, nous avons constaté l'existence d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

6 Autres faits à communiquer aux responsables de la gestion et du contrôle

Indépendance, agrément et services supplémentaires

Nous confirmons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), ainsi que l'agrément MCHZ pour l'audit des communes et fondations communales. Nous avons évalué les éventuelles circonstances et relations qui pourraient représenter une menace pour l'indépendance et avons conclu que notre indépendance est garantie au sens de l'article 728 CO.

Fraudes et erreurs

Dans le cadre de la NAS 240, nous n'avons pas identifié d'actes délictueux et d'actions illicites. Le Règlement des signatures prévoit systématiquement un droit de signature collectif à deux.

Violation de la loi, des statuts ou du règlement d'organisation

Dans le cadre de nos contrôles, nous n'avons pas constaté de violations de la loi, des statuts et du règlement d'organisation. Il n'y a donc pas d'informations à communiquer au sens de l'article 728c alinéa 1 CO.

Collaboration avec d'autres auditeurs ou tiers

Nous avons collaboré avec Monsieur Jean-Paul Triboulet et Madame Jessica Sautier, experts-comptables diplômés, de la société BfB Société Fiduciaire Bourquin Frères et Béran SA. Cette fiduciaire a notamment été chargée par le Conseil de fondation des travaux de tenue de la comptabilité et de bouclier des comptes annuels de l'état-major, de la compilation des deux théâtres et de l'état-major, ainsi que la préparation des états financiers conformément au référentiel de présentation des comptes MCHZ.

Le contrôle financier de la Ville de Genève procède annuellement à une revue des états financiers de la Fondation.

Les comptes annuels 2018/2019 de la Fondation ont été adressés au Contrôle financier le 26 novembre 2019 à la suite du Conseil de fondation qui a approuvé les comptes 2018/2019. A notre connaissance, le Contrôle financier n'a pas encore remis son rapport de contrôle à la Fondation.

Durant la conduite de nos travaux, nous n'avons pas impliqué d'autres réviseurs. Par ailleurs, la Fondation ne dispose pas d'un organe de révision interne.

Divergences d'opinion avec la Direction de l'entité

Nous n'avons pas connaissance de divergences d'opinions avec la Direction (responsables de la gestion et du contrôle) de la Fondation sur des points qui, selon les dispositions de la NAS 260 chiffre 11, pris individuellement ou globalement, pourraient avoir une incidence significative sur les comptes annuels ou notre rapport.

Recommandations des audits précédents

Pour le surplus, le contrôle financier de la Ville de Genève relevait dans son rapport sur les comptes 2014/2015 qu'il existait un risque lié à l'assujettissement à la TVA de certaines prestations, notamment celles liées aux coproductions. L'analogie avec le contrôle TVA datant de 2006 et la conclusion sur le non assujettissement à la TVA de participations minoritaires dans le cadre de coproductions entre le Théâtre de Carouge et d'autres partenaires ne semble répondre que de manière partielle à cette problématique. La Ville de Genève a ainsi mandaté une expertise pour identifier ces risques particuliers. Un projet de rapport a été émis en juillet 2020 qui conclut que « la question de la TVA sur les coproductions avec l'étranger ne se pose pas » dans la mesure où selon l'article 21 alinéa 2 ch. 14 LTV, sont exclues du champ de la TVA les prestations de services culturels en présence de public, de même que celles que le public peut recevoir lors de représentations théâtrales. De manière générale, sont aussi exclues les œuvres réalisées par des artistes.

Recommandations 2019/2020

Nous n'avons pas de recommandation à formuler relative aux comptes annuels 2019/2020.

f o n d a t i o n d'art
dramatique de
G è n è v e

RAPPORT D'ACTIVITE
SAISON 2019-2020

Genève, 13 novembre 2020

1. Préambule du Président

Une saison 2019-2020 démarrée sur les chapeaux de roue et qui se termine dans le silence de salles de spectacle closes. Le Covid-19 nous aura confronté à une réalité nouvelle. Celle de salles vides, d'une culture en berne et d'artistes qui ne peuvent pas exercer leurs métiers.

Cette saison aurait dû être celle de la fête : celle de l'adieu à l'honorable Comédie des Philosophes dont l'âme aurait dû être transférée dans la plus grande institution théâtrale de Suisse romande. La Comédie des Eaux-Vives – aussi connue sous le nom de Nouvelle Comédie – aurait dû prendre son envol progressivement ce printemps pour s'ouvrir au public avec la saison 2020-2021. Victime collatérale du Covid-19, son ouverture est reportée à 2021, en espérant qu'une nouvelle « vague » épidémique ne l'emporte pas une nouvelle fois vers des jours meilleurs.

J'aimerais ici remercier vivement les directions des théâtres et les équipes qui font tourner nos magnifiques institutions. Pour avoir vécu à leur côté ces moments d'incertitudes, le Conseil de la Fondation d'Art Dramatique ne peut que reconnaître leur sang-froid, leur sens des responsabilités et leur engagement. Engagement à protéger les artistes et les spectateurs, en stoppant les spectacles et les répétitions ou en prenant des mesures de protection fortes. Engagement à chercher à préserver l'emploi et à offrir des perspectives aux artistes et aux collaborateurs. Engagement à rester flexibles et à trouver des solutions de programmation pour continuer à proposer une offre culturelle variée.

Cette saison était aussi la dernière du Conseil de Fondation qui a supervisé les théâtres de la Comédie et du Poche Genève depuis 2015. J'aimerais ici remercier vivement et sincèrement l'ensemble des membres du conseil qui ont toujours œuvré avec pragmatisme, professionnalisme et dans un véritable souci de défense du spectacle vivant et des artistes.

Au nom du Conseil de Fondation sortant, je souhaite plein succès aux équipes de la Comédie et du Poche Genève et je remercie les autorités subventionnantes pour leur soutien constant, en particulier Sami Kanaan, Maire de Genève et magistrat en charge du département de la Culture et du Sport.

Longue vie à nos magnifiques théâtres de la Comédie et du Poche Genève, reflet de la richesse créative de nos contrées !

Thomas Boyer
Président

2. Conseil de Fondation

Membres de la FAD saison 2019-2020

M. Thomas BOYER (PLR), Président

M. Gérard DESHUSSES (PS), Vice-Président

M. Sami KANAAN, Conseiller administratif, représentant l'autorité de surveillance

M. Thomas PUTALLAZ (PDC), membre du Bureau

M. Daniel WOLF, représentant du Syndicat suisse romand du spectacle (SSRS),
membre du Bureau

M. Vincent BABEL, représentant du SSRS

Mme Marie-Agnès BERTINAT (UDC)

M. Stéphane DUBOIS-DIT-BONCLAUDE, représentant du Canton de Genève,
membre du Bureau

Mme Annick E'TTLIN (EàG)

M. Pierre-Alain GIRARD, représentant du Canton de Genève

Mme Virginie KELLER, représentante de la Ville de Genève

Mme Martine KOELLIKER, représentante de la Ville de Genève

M. Daniel-Dany PASTORE (MCG)

Mme Anna VAUCHER (Ve)

Représentant de la FAD au sein du Comité de pilotage (COPI) pour la nouvelle Comédie :

M. Stéphane Dubois-dit-Bonclaude.

Représentant de la FAD au sein du groupe pour la désignation de l'exploitant.e du restaurant de la Comédie : M. Thomas Putallaz.

Représentant de la FAD au sein de la Fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées (FOP) : M. Daniel-Dany Pastore.

3. Gestion de la Fondation

Du 12 septembre 2019 au 7 septembre 2020, le Conseil s'est réuni à 7 reprises et le Bureau a tenu 10 séances. Entre mars et juin 2020, les séances se sont tenues par visioconférence.

A) POLITIQUE GENERALE DE LA FONDATION

COVID-19 – mesures sanitaires et RHT

Les théâtres sont restés fermés au public du 13 mars 2020 au 30 juin 2020.

Comme demandé par M. Sami Kanaan, tous les artistes engagés pour cette période ont été rémunérés. Une majorité du personnel a été mis en télétravail et les mesures sanitaires exigées par le Conseil fédéral ont été appliquées pour le personnel devant continuer à travailler dans les théâtres.

Suite à l'annulation d'un spectacle au POCHE/GVE et divers événements à la COMEDIE, les directions des théâtres ont entrepris des démarches pour l'obtention de RHT, mais elles n'ont pas abouties. L'OCE et le SECO ont refusé leurs demandes invoquant le fait que les subventions étaient garanties, qu'il n'y avait pas de risque de disparition des emplois et pas de risque entrepreneurial. Ce refus a été signifié à plusieurs autres théâtres genevois subventionnés alors que d'autres institutions subventionnées ont reçu une réponse favorable. Des démarches sont actuellement en cours au niveau cantonal et municipal pour comprendre cette disparité de traitement.

En vue de la réouverture des théâtres au public, les directions se sont conformées au plan de protection élaboré par la Fédération romande des arts de la scène (FRAS) en collaboration avec la société F4S sur la base des plans de protection du SECO, de l'OFSP et de l'UTS.

Le 18.05.2020 le Conseil a pris acte

- qu'un projet de nouveaux statuts de la FAD a été présenté au Bureau par M. Sami Kanaan, conseiller administratif, le 7 mai 2020. Une version définitive sera présentée au Conseil après que le Conseil administratif en aura pris connaissance.
- des mises à jour des processus de contrôle des théâtres (SCI).

Le 30.06.2020 le Conseil :

- a donné un préavis favorable à l'attention du nouveau Conseil de la FAD pour le renouvellement du contrat de M. Mathieu Bertholet pour la dernière fois, du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2025
- après discussion, a recommandé aux nouveaux membres de la FAD de consacrer une séance à l'Ensemble et à la durée d'engagement des artistes en présence des directions des théâtres.

B) FINANCES

Le Conseil a :

- adopté le 25.11.2019 les comptes de la saison 2018-2019 des 3 entités et des états financiers de la FAD,
- assuré le suivi des rapports du Contrôle financier sur les comptes 2018-2019.
- validé le 27.01.2020 les enveloppes budgétaires et accepté les budgets 2020-2021 de l'état-major et de POCHE/GVE le 20.04.20 et le 30.06.2020 le budget de la COMEDIE ainsi que des plans d'investissements quadriennaux des théâtres.

La FAD a été auditionnée par la commission des finances le 2 septembre 2020 concernant les comptes 2018-2019.

Enfin, le total des investissements nets réalisés par le POCHE/GVE s'est élevé à CHF 22'397 et par la Comédie à CHF 256'935.

C) IMMOBILIER

Salle de répétition de POCHE/GVE, chemin des Pontets 33, Grand-Lancy

Le Canton mettra à disposition dès mars 2021, pendant toute la période des travaux de rénovation qui dureront environ 2 ans, une partie du bâtiment de la HEAD sise boulevard Jaques-Dalcroze.

Nouvelle COMEDIE

La convention de mise à disposition de la Comédie a été présentée au Bureau en février 2020. Ce document, accompagné des diverses annexes, sera signé au plus tard le jour de la remise des clés du nouveau théâtre.

Les conditions de location de la nouvelle Comédie a été adopté le 7 mai 14. 2020. Elles seront annexées à la convention de mise à disposition de la Comédie.

Le 20.04.2020 le Conseil a validé les Statuts de l'Association « Culture club » qui a pour but de soutenir et promouvoir la Comédie de Genève et de contribuer au développement de l'intérêt du public pour le théâtre de création tant à Genève que dans le Grand Genève à l'international.

Chantier

Le 18.05.2020 le Conseil a pris acte du dépassement du crédit de CHF 478'000.- (PR-1085/III) et a autorisé l'utilisation du solde de l'enveloppe destinée aux investissements 19-20 et son augmentation de CHF 57'790.- afin de compléter l'acquisition du matériel de téléphonie et informatique.

Une Fondation privée a accordé un montant de CHF 600'000.- et le Fonds intercommunal un financement de CHF 800'000.- pour des équipements scéniques complémentaires.

Le chantier a pris de nombreux mois de retard. La remise des clés est prévue en octobre 2020. Le personnel technique et le personnel administratif s'installera dans le nouveau bâtiment d'ici décembre 2020. L'ouverture du théâtre au public est prévue en février 2021.

Comité de pilotage

Le représentant de la FAD au sein du Comité de pilotage pour la nouvelle Comédie a participé à 9 séances durant cette saison.

Budget

Le Conseil municipal, lors de sa séance du 14.12.2019 a accepté une augmentation du budget de fonctionnement de CHF 4'312'000.-.

Restaurant de la nouvelle Comédie

La gestion de l'établissement a été confiée à la société Gourmet Brothers.

4. Quelques informations

État-major

Son but principal est de mettre à disposition des théâtres les moyens, et d'en vérifier l'utilisation, afin que ceux-ci puissent atteindre les objectifs que les directions se sont fixées, et ce, dans le cadre des orientations définies par l'autorité subventionnante.

Information

La FAD a pour vocation de recevoir, rechercher et élaborer les informations utiles d'une part à la vie des théâtres et, d'autre part, à en assurer le suivi par les autorités subventionnantes. Il s'agit donc d'un rôle de collecte, de contrôle, d'élaboration, de tri, d'aiguillage ainsi que de décision. Autant qu'il soit possible de l'évaluer, ce rôle a été assumé dans le respect des calendriers et procédures, de sorte que les acteurs partenaires de la Fondation ont pu disposer des indications qui leur étaient nécessaires dans des délais satisfaisants.

Conseiller financier et organe de révision de la fondation

M. Triboulet, conseiller financier de la fondation, a participé à 5 séances du Conseil et à 3 du Bureau.

Depuis mai 2017, c'est la fiduciaire SFER qui effectue la vérification de notre comptabilité. MM. Pascal Rivollet, et M. Antoine Pierroz, experts-réviseurs agréés, ainsi que leur équipe, ont réalisé les travaux d'audit concernant les comptes 19-20 en septembre/octobre 2020 pour les deux théâtres et en octobre/novembre 2020 pour l'état-major.

Comédie de Genève

Comédie de Genève

**CODIRECTION
NATACHA KOUTCHOUMOV & DENIS MAILLEFER
SAISON 2**

2019-2020

Comédie de Genève

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019-2020

Un rapport d'activité. Qui dans son titre dit qu'il y a des activités. Oui, il y a eu des activités, et nous ferons tout pour qu'il y en ait encore.

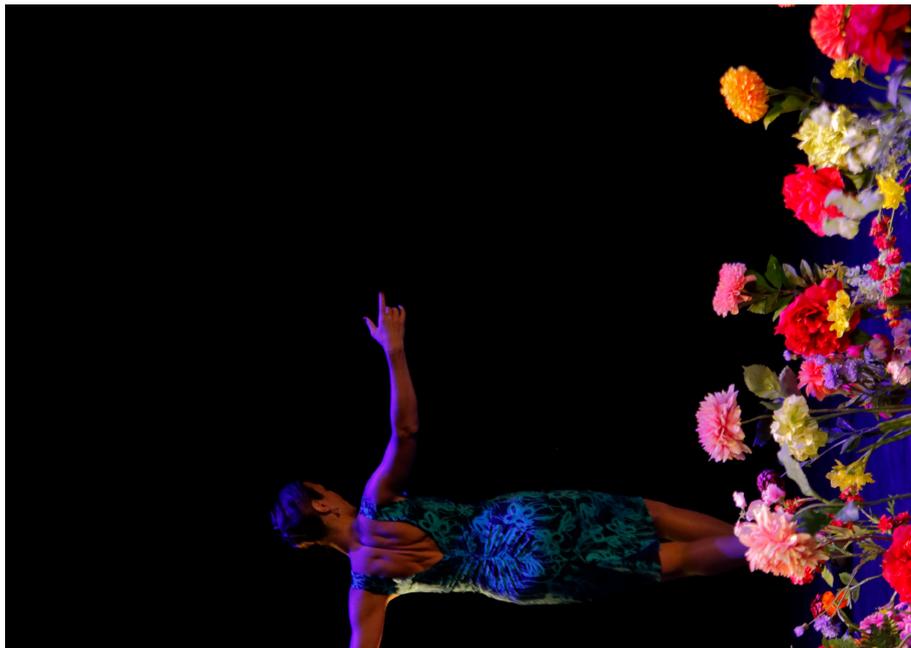
Visibles ou invisibles. Comme les répétitions de trois spectacles que nous menons en ce moment et que nous proposerons au public, la saison prochaine. Si tout va bien, comme on dit. Mais en attendant, les artistes sont dans la maison et travaillent. Au quotidien. Comme des athlètes, même si les Jeux ont été reportés. Parce que c'est une part de notre travail. Faire que la création existe. Puis la présenter au public genevois, d'une manière ou d'une autre. Si cette part de notre travail s'arrête, alors nous n'avons plus de raison d'être. Et ce travail, osons dire cette mission, avec le côté légèrement mystique du mot, nous avons besoin de la mener avec vous. Avec votre soutien, votre accord, votre appui.

Ce rapport relate les faits marquants de ce qui devait être les derniers moments théâtraux au boulevard des Philosophes. Nous y sommes encore. Nous avons su être réactifs et avons eu le flair de ne pas nous lancer jusqu'au mois de décembre 2020 dans des projets de large ampleur. Les récentes fermetures nous donnent, hélas, raison. La crise est / sera dévastatrice pour le terrain culturel genevois et international. Plus que jamais notre responsabilité est d'anticiper des solutions. Avec lucidité et avec notre mission au cœur. Nous nous battons sans cesse pour les artistes et notre mission de service public.

Nous sommes sur le point d'aller (enfin) habiter ce magnifique nouveau vaisseau. Et nous avons la volonté que ce ne soit pas une coquille vide. Pas une seconde. Alors nous ferons du théâtre. Dans les salles, sur les plateaux, et peut-être même ailleurs parce que nous sommes là pour cela. Nous le ferons ensemble, parce que cela ne peut se faire autrement. Les personnages de La Cerisale disent sans fin que « ça va aller ». Comme nous connaissons la fin de la pièce, nous proposons une variante: « ça ira !!! ». Avec vous.

Bonne lecture!

Photo page de gauche: La Grotte - Papy Delhano @ Lucie Del'Pa



Nos actions en un coup d'œil

AVEC LE PUBLIC

Offrir une programmation résolument contemporaine, interdisciplinaire, diversifiée et de qualité

Proposer au public une expérience théâtrale unique

Développer l'accueil des publics en diversifiant les activités autour des spectacles (mises en bouche, bords plateaux, débats, événements en tous genres)

Améliorer la couverture médiatique et donc le lien avec le public

Mettre en place une stratégie de communication efficace, avec un accent sur le digital

Développer une stratégie « Pont-des-Arts » avec l'action culturelle, pour mettre le théâtre au cœur de la ville. Un des aspects innovants de la Comédie de Genève aux Eaux-Vives.



Photo page de droite : The Damsart @ Megan Douglas

AVEC LES ARTISTES

Équilibrer les productions internationales et locales

Affirmer notre futur rôle majeur parmi les scènes internationales

Encourager les jeunes artistes, particulièrement les femmes, à proposer des projets d'envergure (notamment pour le grand plateau)

Être attentifs à la question du nombre d'emplois proposés aux artistes

Tendre à la parité dans la programmation

Mettre en lien des artistes internationaux et locaux

Offrir des conditions d'engagement optimales

Réfléchir en commun aux enjeux de la crise et à ses effets sur le monde du théâtre



AVEC L'ÉQUIPE

Préciser à de nouveaux engagements (selon un échelonnage réévalué durant l'année)

Élaborer une nouvelle grille salariale (opérationnelle courant 2021)

Réorganiser les modes de rétributions pour plus d'efficacité

Consolider le comité de direction, en voie d'élagissement, pour plus d'efficacité dans le développement stratégique

Renforcer les liens entre collaborateurs grâce à des séances de coordination, des rendez-vous hebdomadaires et une sortie annuelle.

Améliorer la communication entre secteurs

Préparer à la mutation par des séances d'échanges collectifs

Montrer de la solidarité et une écoute en temps d'incertitude

Repenser notre organisation interne en cercles inter-services avec des rôles définis





AVEC NOS TUTELLES

Echanger sur le projet artistique et le développement organisationnel

Informar de l'évolution de la situation en temps de crise

Élaborer et présenter divers scénarios, avec reporting des risques

AVEC LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Locaux

Renforcer les liens avec les institutions, partenaires par l'organisation de rencontres régulières
Organiser une présentation de saison commune avec les théâtres genevois pour faire front commun en temps de crise

Élaborer et réaliser des projets artistiques liant de manière innovante les institutions (Opéra/ats, VWA, F-LEX, etc.)

Inscrire la Comédie au centre du Grand Genève (collaborations franco-suisse, F-LEX)
Faire entrer le programme de la Comédie dans les festivals de la région (Bâle, Antigel, etc.)

Participer activement aux séances et commissions de la FRAS et de l'UTR

Finaliser le projet PAROS (mutualisation des accessoires et costumes entre RTS, Opéra de Lausanne, Grand théâtre, Vidy et Comédie)

Internationaux

Inscrire la Comédie dans un large réseau international

Développer nos partenariats internationaux par la mise en place de coproductions et de productions déléguées

Organiser des tournées pour nos créations dans des lieux de prestige

Augmenter la visibilité internationale grâce à une agence de presse française

Maintenir nos contacts par de nombreux rendez-vous professionnels lors de déplacements ou par visioconférences

Développer le partenariat INTERREG avec le CDN de Besançon et le TPR de la Chaux-de-Fonds.

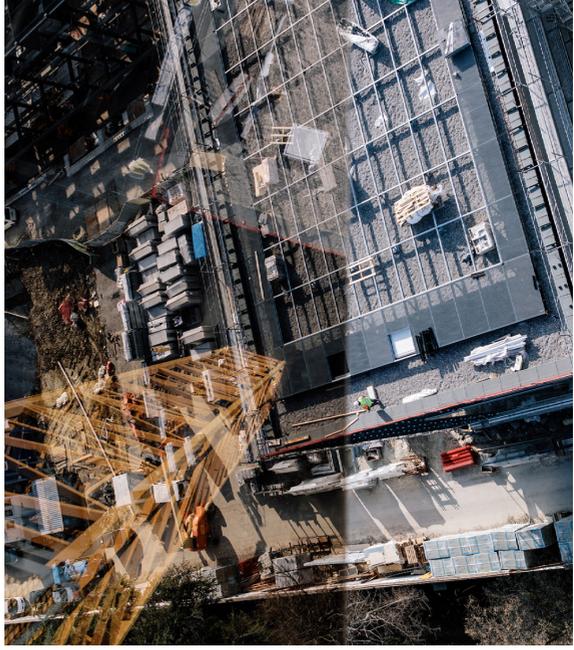
POUR LE CHANTIER

Participer activement aux séances d'utilisateurs et COPIL du DPBA pour le suivi de chantier

Assurer le suivi des retouches et modifications

Dialoguer avec les partenaires, les architectes, les fournisseurs pour trouver des solutions et éviter tout retard supplémentaire sur le chantier

Photo © Nils Ackermann / Lumis3





RECHERCHE DE FONDS ADDITIONNELS

- Initier et poursuivre une politique active de recherche de fonds additionnels
- Gérer le fonds INTERREG (200 000 euros), obtenu pour 2019-2021
- Négocier avec Pro Helvetia pour l'obtention de fonds pour les tournées 20-21 ainsi qu'une prime « prestige » pour les lieux bénéficiant d'un rayonnement particulier.
- Gérer le fonds de soutien à la mutation accordé par la Loterie romande pour la période 2018-2020 (1'500'000.- CHF)
- Développer notre stratégie de philanthropie
- Créer le cercle Culture club
- Obtenir une aide renouvelable de 480'000.- CHF d'une fondation privée pour favoriser l'emploi des jeunes artistes
- Obtenir un projet BIC de soutien aux artistes femmes auprès de la fondation Leonards (CHF 80'000 x 3 ans)
- Continuer le partenariat avec Métropart International de Genève
- Rencontrer de nombreux mécènes, sponsors et influenceurs

Nos actions dans le détail

par secteur d'activités



Angelo In America - Philippe Saire @ Philippe Weissbrodt

SECTEUR ARTISTIQUE

Programme

Durant la saison 2019-2020, le comité de programmation se penche déjà sur les saisons à venir : 20-21, mais aussi 21-22, voire 22-23. Tout au long de l'année, nous avons veillé à repérer des spectacles intéressants, visionner des vidéos et captations de spectacles quand ceux-ci étaient plus à portée, rencontrer des artistes, lire et analyser des dossiers, évaluer leur faisabilité et leur correspondance avec les objectifs et les missions de la Comédie, aller à la rencontre des compagnies nationales et internationales, faire des choix artistiques et stratégiques. Cette tâche est au centre de notre activité, elle est menée conjointement par la co-direction générale (Maracha Koutchoumov et Denis Mallefer), le directeur de production et adjointe à la programmation internationale (Julie Bordez) et la dramaturge (Arélie Meyer Marc Leod).

Bilan 19-20 :

Environ 250 spectacles nationaux et internationaux vus, autant de dossiers artistiques lus et traités, et des artistes rencontrés de façon hebdomadaire.

Prise de contacts et dialogues avec des artistes internationaux et nationaux, dont :

Peeping Tom, Dara Deforian et Antonio Tagliarini, Jonathan Capdevielle, les Comp. Marius, FC Bergman, Krystan Lupa, Dimitris Papapanou, Christian Rizzo, Chloé Dabert, Séverine Charvier, Anne-Cécile Vandalem, Mikael Serra, Jean Bellorini, Galin Stoev, Stereoptik, Tiago Rodrigues, Amir Koohestani, Christiane Jaktaly, Pippo del Bonno, Anne Bisang, Gisèle Vienne, La Ribot, Philippe Sane, Marco Berrettini, Les fondateurs, Philippe Macassar, Vincent Coppey, Sarah Marcuse, Raphaël Defour, Dorothea Theibert & Filippo Filiger, Aurélie Cavellus, Dominique Zedler, Latifa Djendi, Léa Polhammer, Uma Amess, Anna Lemonsak, Maya Bösch, Patrick Mohr, Nicolas Zatorff, Marion Duval, Pierre Dubey, Pierre-Isaac Duc, Mureil Imbach, Perrine Vall, La Ribot, Yoav Dishon, Pierre Lepori, Eric Devanthery, Sybille Blanc, Elden Arzoni, Céline Bolomey, Anne Martine, Jean-Louis Abiamitiles, Jérôme Richier, Attilio Sandro Palese, Gabriel Spatti, Julien Mira, Julien Charvaz, et bien d'autres.

Conséquences du covid-19 et des retards du chantier :

La situation exceptionnelle de ce printemps 2019 a eu des conséquences importantes sur la saison, soumise à un arrêt brutal, mais aussi sur la programmation de la saison suivante, qui a dû être entièrement repensée et réajustée, et cela à de multiples reprises.

Annulation de 3 spectacles entre le mi-mars et la fin de saison (prévue le 4 avril 2020) et discussions de leur report saison ultérieure

Une quinzaine de scénarios alternatifs ont été imaginés entre avril et juillet 2020 pour la saison 2020-21

Le week-end d'ouverture au public avait d'abord été imaginé pour le 19 sept 2020, avec invitations de différentes compagnies, dont le célèbre Groupe F. Ce projet inaugural a dû être abandonné pour l'instant.

Le spectacle chéouï au bâtiment, annulé également, a été repensé et transformé, de sorte à offrir à trois troupes d'acteurs et d'actrices la possibilité d'imaginer, de septembre à décembre 2020, mille moyens de dire adieu à ce lieu. Nous avons conceptualisé ce projet dans l'urgence, en faisant le pari – réussi – de présenter de petites formes pour de petites jauges.

Durant la saison 2019-2020, le comité de programmation a en outre développé de nouveaux enjeux de développement pour les saisons futures, à savoir :

L'intégration des actions culturelles au planning de programmation 20-21 (cf. ci-dessous, le « Pont-des-Arts »). En plus des spectacles joués sur nos plateaux, nous avons développé et déployé un nombre important d'activités artistiques, pédagogiques ou culturelles en parallèle à la programmation, dans le but d'accompagner le public dans sa découverte du spectacle, d'ouvrir notre théâtre à de nouvelles formes d'échanges, d'inscrire le théâtre au cœur de la ville.

Le développement de la programmation vers de nouveaux media, notamment digitaux.

Nous sommes persuadés que le spectacle d'aujourd'hui, mais aussi (hier comme de demain, se nourrit de son dialogue constant avec les outils techniques et technologiques. C'est pour quoi il nous semble important que le théâtre vivant reste à l'avant-garde des avancées technologiques. En ce sens, nous travaillons avec des artistes intéressés par ce domaine, tels que Gilles Jobin ou Yan Duyvendack.

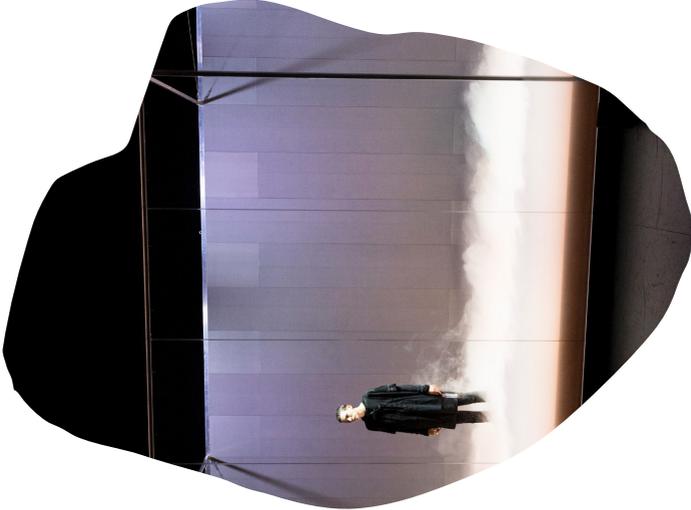
Production

Afin d'être un théâtre de référence au niveau européen, la Comédie s'est dotée d'un secteur entièrement dédié à la production. Il est dirigé par Julie Bourdez, recrutée spécialement pour prendre la tête de ce département. Arrivée le 1er mai 2019, elle bénéficie d'un parcours international et de l'expérience en management d'équipes artistiques et de structure).

La création de ce nouveau secteur a impliqué une refonte du fonctionnement interne :

- Prise en main des relations avec les compagnies et les équipes artistiques (lien antérieur : directeur administratif et financier)
 - Prise en main du budget général des spectacles comportant le budget technique et d'accueil de la Comédie en vue de la construction de la programmation 20-21
 - Révision de tous les modèles de contrats
 - Mise en place d'outils de travail et de procédures internes (intra-services et inter-services)
 - Mise en place de séances hebdomadaires de coordination et de réunions de suivi de projet avec les porteurs de projet, la production et la technique
 - Implication et nouvelle responsabilité de l'équipe prod dans la saisie et la tenue du logiciel Dièse
- Le service de production nécessitait des forces vives, c'est pourquoi il a été structuré en termes RH de la manière suivante :**

- Création en mai 2019 d'un poste de chargé de production délégué et de tournée
- Choix en juin 2019 d'un mandat extérieur de chargé de diffusion (basé à Paris et sur le terrain) pour le montage des tournées
- Création en septembre 2019 d'un poste de chargé des coproductions et des accueils
- Module de formation sur les droits d'auteur et musicaux pour le chargé de production délégué
- Module de formation sur les contrats suisses du spectacle pour la chargée des coproductions et des accueils



Le service a assuré le suivi des productions de divers types :

Productions déléguées et coproductions prévues en 20-21
Rencontres de différentes équipes artistiques dès mai 2019 et arbitrage rapide et un cadre possible de production ou de coproduction pour chaque projet de création 20-21 (budget, production-exploitation, planning, répétitions, représentations, rôles de la Comédie, perspectives de tournée...)

Projets transverseaux spécifiques 2019-20

Festival FLEX, entrée dans la boucle de la production (suivi et contractualisation avec les 5 des suisses)
Reprise en main de la coordination de La Comédie virtuelle – Gilles, Jabb
Reprise du suivi de la commande passée à l'artiste, JR

Projet de coopération transfrontalier INTERREG 2018-2021

Mise en place avec la coordinatrice du CDJM de besoin d'un fonctionnement contractuel et financier adapté aux contraintes européennes

Ajustement des projets aux contraintes de calendrier et aux reports de certaines pièces

Tournées 2019-2020

Juile's party: 3 représentations au T.H. Sierr

Piano-bar: 2 représentations dans le cadre de Antigél, fev/20

Mourir, dormir, rêver : 2 représentations à Lausanne et 1 représentation à Vevey

Perdre son sac : 6 dates annulées au TPR et à Vidy-Lausanne pour cause de Covid

Un accent particulier a été mis sur le développement de notre réseau professionnel :

Conception en juin 2019 d'un livret des productions 20-21 pour rechercher des partenaires en coproduction et des lieux d'accueil en tournée

Organisation de 42 rendez-vous au Festival d'Avignon juillet 2019 avec des directeurs-programmateurs de structures européennes et internationales (France, Belgique, Luxembourg, Canada, Pays-Bas, Allemagne, Espagne, Italie, Taiwan, Pologne)

Participation à d'autres journées professionnelles : RIDA international, festival du TNE, Lyon, Bruxelles...

Collaboration étroite avec :

le Théâtre national de l'Odéon à Paris sur nos projets en production déléguée (Christiane Jatahy,

Tiago Rodrigues, Amir Reza Koohestani) et un de leurs artistes associés : Alexander Zaidin

le Théâtre national de Bretagne TNE Rennes

le Théâtre national de Bruxelles

le théâtre de Liège

le 104-Paris...

Accueil de professionnels à la Comédie (rendez-vous et spectacles)



Concours européen de la chanson philippine - Massimo Furlan & Claire de Riauplière © PH. Pressa

Communication

La communication est un enjeu essentiel d'une institution comme la nôtre, puisqu'elle permet à la fois d'informer le public sur nos activités; de situer la Comédie de Genève, mais aussi sa mission et ses valeurs, au cœur de la Ville; de défendre une spécificité particulière de ce théâtre dans le paysage culturel genevois, national et international; d'attirer de nouveaux publics et, éventuellement mécènes; de faire rayonner l'institution.

Avec ces multiples objectifs, le secteur communication a développé une nouvelle stratégie de communication sur la saison 2019-2020, portée par le désir de marquer notre future entrée dans un nouvel espace.

- Création d'un nouveau visuel, adapté au nouveau lieu
- Développement du signalétique spécifique au bâtiment
- Recherche de slogans pour la saison à venir
- Organisation de conférences de presse et rédaction de dossiers de presse
- Rédaction de la futur e brochure et de saison
- Réalisation de Teaser vidéo
- Offres marketing
- Plan média
- Campagnes numériques
- Campagne d'affichages
- Mise au point d'une newsletter à destination des professionnels et d'une autre à destination du public
- Lancement d'une collaboration avec une société spécialisée dans le surtrage de spectacles en langue étrangère et dans l'équipement en lunettes connectées newsletter à destination du public
- Création d'une base de données issue des fichiers professionnels
- Contrat avec une agence de presse parisienne spécialisée art vivant et architecture avec l'expérience d'inauguration de nouvelles institutions culturelles.

L'interruption de saison, les retards de chantier et le confinement ont nécessité d'adapter la stratégie de communication. Parmi les mesures spécifiques entreprises notons:

- Envoi d'une lettre ouverte
- Conception d'un leprelle à destination de notre mailing list
- Développement des outils de communication digitale
- Recherche de nouveaux slogans
- Création d'un journal en ligne
- Conception des Carnets de création
- Mise en place de « Facebook live »
- Réécriture complète du site

Sorry de the four, Agnès - Marco Burretti @ Cyril Pochet



Technique

L'année a été très chargée également pour les équipes techniques, qui ont bien sûr assuré les spectacles au programme, parmi lesquels 4 créations ou recréations :

- Peindre son sac (Denis Maillefer)
- Mes parents (Pascal Remberg)
- Tartuffe (Les fondateurs)
- La, histoire(s) de Genève (Philippe Maccasari)

1 reprise :

- Dom Juan (Les Fondateurs)

6 coproductions :

- Concours européen de la chanson philosophique (Massimo Furim et Claire de Ribaupierre)
- Schmürz (Jan Manuel Rau)
- Pieces de guerre en Suisse (Maya Blösch)
- Sorry, do the tour. Again ! (Marco Berretini)
- Angels in America (Philippe Saire)
- Smari, l'une idyle crite (Annie Bisang)

3 accueils :

- Para (David Van Regbroeck)
- Requiem pour L. (Alain Patelet)
- La Gioia (Pippo Delbono)



Photo © Nels Ackermann / Lundi3



Photo © Nels Ackermann / Lundi3

Des tournées et de multiples événements liés au Pont-des-Arts (cf. ci-après).

En outre, une partie importante du travail technique a été dirigée vers le chantier de la Comédie aux Eaux-Vives :

- Demandes de devis
- Évaluation et choix de matériel technique (son, lumières vidéo) et du mobilier
- Suivi de chantier, avec rencontres régulières avec le DPBA, les architectes, les fournisseurs

Enfin, plusieurs procédures de recrutements ont été lancées durant l'année, pour aboutir à l'engagement de 8 nouveaux collaborateurs et collaborateurs (centres, son, lumière, vidéo, régio), à la hauteur des enjeux techniques du nouveau bâtiment.

SECTEUR DES ACTIONS CULTURELLES PONT-DES-ARTS

Structuration du secteur :

Constitution d'une équipe de 3 personnes avec définition des cahiers des charges et une personne responsable du secteur

Identification des ressources nécessaires afin de mener le projet INKOM en prévision de l'ouverture du théâtre aux Eau-Vives (RH, budgétaires, législatives et techniques)

Engagement d'une assistante en cours de saison (ouverture et définition d'un 4ème poste)

Confirmation de l'engagement de deux techniciens.n.e.s dédiés aux actions culturelles ainsi que de leur taux d'activité pour la saison 2021

Une première augmentation du budget : CHF 600'000.-

Recherches de fonds spécialement pour les activités du secteur.

Au sein du théâtre :

Les AG sont incluses dans la planification globale de la programmation de la Comédie

Les AG ont été intégrées dans un premier temps aux séances de programmation générale du théâtre puis une séance spécifique leur a été dédiée



COVID et confinement :

Durant les 2 mois de confinement, le théâtre a été à l'arrêt dans son activité publique et le secteur d'actions culturelles a maintenu une petite activité liée à la préparation de la saison à venir, avant d'être impliquée dans la coordination de distributions alimentaires d'urgence pilotées par le Département de la Cohésion Sociale et de la Solidarité de la Ville de Genève (DCSS) et avec d'autres partenaires.

Dans le contexte de cette crise sanitaire, il s'agissait de mettre à disposition les compétences des employés du secteur là où le besoin était le plus vif, en fidélité à la mission de service public d'un théâtre subventionné par la collectivité et qui ne peut plus exercer son activité première.

Cette expérience, humainement et émotionnellement forte, a permis de recenser, d'affiner, de rétablir les objectifs du secteur et la définition même de l'action culturelle au sein de la Comédie.



3) **Autour de la programmation**

- 2 brunchs thématiques
- Bords plateau
- Misses en bouche
- Ateliers *Angels in America* avec la Fédération des associations LGBT
- Projection de *Vangela*, de Pipa Dalbono
- Rencontres avec les équipes artistiques

Activités menées selon 4 axes stratégiques prédéfinis :

- 1) **Porte-Voix**
 Vox d'insertion (dans le but de permettre une intégration professionnelle, séries d'ateliers visant la préparation aux entretiens d'embauche avec des professionnels)
 Début de «Voix de quartiers» (projet de Zoé Caubatsch qui va à la rencontre des habitants.es des Eaux-Vives)
 Les Créatives : où sont les femmes ? Débat et ateliers sur la place des femmes dans le milieu culturel
 Genève débat, dans le cadre de la semaine de la démocratie (débat de société et pas des collègues sur la scène de la Comédie et préparation au débat)
 Les Voyageurs (groupe de jeunes spectateurs qui vont au théâtre et apprennent à identifier les processus de la représentation théâtrale à travers la description et l'interprétation)
 Parcours ADC et Comédie de Genève avec des collègues autour des ressorts de la création contemporaine (théâtre et danse) en relation avec l'analyse littéraire

- 2) **Inclusion**
 2 spectacles audioécrits (*Concours européen de la chanson philosphique et Don Juan*)
 3 médiations en amont et après le spectacle pour le public malvoyant (*Réquiem pour L et Perdre son sac*)
 3 représentations *Relax, Sorry do the tour, Again!*
 Un spectacle professionnel avec des personnes en situation de handicap (*La Gioia*)
 Un parcours de médiation avec l'association 100 Feuilles pour des personnes en situation de handicap mental
 Collaboration avec Cap Loisirs et le IMH afin de revisiter l'interprétation de peintures

Formation continue pour les enseignants du DP autour de Tartuffe et Don Juan

4) **Lieu de Vie**

- Thé dansant
- Soirée disco
- Karaoke
- Cluedo Génart
- La rue est à vous
- Diverses visites pour des partenaires (Uni3, école et culture, EMS, etc.)

Tout en continuant un travail de fond avec les partenaires du quartier des Eaux-Vives en vue du déménagement.



Soirée Karaoke @ Megan Douglas



Mosparants - Pascal Rumbert @ Philippe Wassbrocht

RESSOURCES HUMAINES

Gestion du budget RH – 6,2 millions

Evaluation des performances, d'évolution professionnelle, de relations de travail ou de difficultés interpersonnelles et personnelles

Recrutements CDI

16 procédures de recrutement pour différents types de postes pour l'équipe fixe menées à terme et 7 recrutements validés en été 20

Etablissement de contrat, cahier des charges, procédures administratives (permis, allocation),

Rencontres avec des Fondation pro et autres organismes de placement

Mise en place d'une procédure d'intégration des nouveaux collaborateurs - entretien d'étonnement - après 3 mois en poste

Établissement de contrats CDD –8

Propositions de formations en emploi individuelles et collectives

Individuelle – coaching pour managers, cours internes

Collective – ex. prise de parole en public

Établissement et mise à jour d'un plan de protection sanitaire (depuis mars 2020)

Revision de la directive MSST sur la sécurité et la santé au travail

Sitress

Télétravail

Reorganisation des bureaux

Management – réflexions sur l'horizontalité (coaching Alain Pilet)

Politique salariale

Analyse et description des fonctions à la Comédie ; le étape réalisée

Gestion artistes FR

Changement de prestataires – avec la FNAS

Facilitation de réunions, organisation de la journée d'entreprise en juin

ADMINISTRATION

BUVETTE - RESTAURANT NCG

Coordination association Tragédie - gestion buvette 6 Philosophes
Coordination appel offre marché public / process jury futur exploitant restaurant NCG
Relation - Benjamin Lurzy - futur exploitant restaurant NCG.

GESTION BÂTIMENTS (hors NCG)

Relations autorités et Ville DCS / gestion sollicitations ext. pour reprise 6 Philosophes / suivi entretien bâtiment.
Remise bail en cours bureau rue des Voisins - suivi contact régie
Suivi investissement travaux ateliers ZIC et rocade transformation atelier Stoessel
Salle répétition Caecilia - gestion sollicitations ext. pour reprise du bail - relation prolongation bail avec le Conseil
Paroisse St Antoine de Padoue

CHANTIER NOUVELLE COMEDIE

Relation et coordination scénarios utilisateur + cogal-Ville DPBA/DCA & FRES architectes
Relation et coordination Ville DCS, suivi et retour auprès de la FAD
Communication interne
Contrôle, coordination et suivi gestion crédits 3,4,5, ACG (appel offre marchés publics)

DEMENAGEMENT :

Coordination appels offre prestataires marchés publics (déménageur / IT)
Suivi/Planification et coordination

FAD

Reporting des risques - mutation Comédie 2020
Feuille de route / plan de développement C2020
Collaboration régulière secrétariat FAD / préparation et info NKOM selon ordres du jour bureaux et Conseils
SCJ / investissements
Structurage amme / poste secrétaire général / délégation signature DRH / dir. prod.

BUDGET - FINANCES

Trois versions de budgets 20-21 (suite covid-19) présentés à la FAD
Co-construction budgétaire interne (RH) pour communication/actions culturelles.
Coordination et contrôle budgétaire, finances et comptabilité

DEVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

Team building nouvelle équipe secrétaire général (RH)/comptabilité/cacul/services généraux/billetterie)
Participation réflexion management coord - ordres du jour pléniems
Participation réflexion aménagement espaces dynamiques NCG
Coordination nouvelle équipe service généraux (gestion bâtiment nouvelle Comédie)
Facilitation déploiement secteur RH / apprenant, futur management horizontal
Coordination team billetterie, accueil (gestion data / implémentation logiciel Dbase - planification, etc)

COVID-19

Suivi comptable annulations spectacles fin saison 19-20 - gestion risques
Interactions réseaux culturels romands / statistiques.



Équipe Comédie de Genève 2019 - 2020

Comité de direction

KOUCIHOUMOV Natacha Co-direction générale
MAULLEFER Denis Co-direction générale
LAURENT Bernard Secrétaire général
BORDEZ Julie Directrice de la production et Adjointe à la programmation internationale
FRÖHLE Yves Directeur technique
SIFFLET Diane Directrice RH

Par ordre alphabétique des secteurs :

Actions culturelles et pédagogiques

LISTA Tatiana Responsable des actions culturelles
BONGI Iziana Collaboratrice aux actions culturelles
TERMI Florence Collaboratrice aux actions culturelles
LANFRANCHI Marion Assistante aux actions culturelles

Administration

MORARD Amick Assistante de direction
CORNIGLION Monique Comptable

Billetterie, Accueil public

BORNOZI Marine Collaboratrice billetterie & catering artistes
LANFRANCHI Cassandre Responsable de l'accueil des publics
RUGGERI Gianluca Responsable de la billetterie
TABOADA Silvia Collaboratrice au service de la billetterie
VILLARD Charlotte Collaboratrice au service de la billetterie

Communication

NOSET Héloïse Responsable communication
FAVRE Guillaume Chargé de la stratégie digitale
MEYER-MACLEOD Arielle Collaboratrice artistique
TRAN Thanh-Vi Assistante communication

Relations extérieures et presse

FERRIER Christine Responsable

Production

BORDEZ Julie Directrice de la production et Adjointe à la programmation internationale
BLATIER Olivier Chargé de production déléguée et de tournée
ANSELIN Maria Chargée de production accueils et coproductions

Ressources humaines

SIFFLET Diane Directrice RH
FRESARD Roxanne Assistante RH

Services généraux

MORET Richard Responsable des services généraux
DELLEY Andrea Huissière

Technique

FRÖHLE Yves Directeur technique
PROUT Terence Adjoint au Directeur technique
BALLERO William Adjoint au Directeur technique
BLANC Méryaux Assistants au service technique
BOUSSEAU Balhazar Chefier-machiniste
BRUNISHOLZ Philippe Régisseur plateau, Constructeur
BRYAND Alexandre Régisseur lumière et vidéo
CRUCHON Alain Menuisier, Constructeur de décors
DEPIERRE Bastien Régisseur lumière
DLIOUJ Houssein Régisseur vidéo
GASPARDELLO Matteo Régisseur plateau
GONZATO Pio Régisseur son/léseau
JENNY Jean Régisseur plateau, Accessoiriste
MEGROZ Ivan Chefier
MILLO Youri Chefier
MOBERG Ingrid Responsable atelier costumes
MUGEL Charles Régisseur son
OBERSON Valérie Régisseuse plateau, Constructrice
FERRIER Gilles Responsable atelier technique

La Fondation d'Art Dramatique en 2019-2020

MEMBRES DU BUREAU

M. THOMAS BOYER PRÉSIDENT
M. GÉRARD DESHUSSES VICE-PRÉSIDENT
M. THOMAS PUTALLAZ SECRÉTAIRE
M. SAMI KAMAAM CONSEILLER ADMINISTRATIF
M. STÉPHANE DUBOIS-DIT-BONCLAUDE REPRÉSENTANT DU CONSEIL D'ÉTAT
M. DANIEL WOLF REPRÉSENTANT DU SSRS

MEMBRES DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL ADMINISTRATIF

M. Sami KAMAAM Conseiller administratif
Mme Martine KOELIKER Directrice adjointe
Mme Virginie KELLER Cheffe de service culturel de la Ville de Genève

MEMBRES DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL D'ÉTAT

M. Stéphane DUBOIS-DIT-BONCLAUDE Conseiller culturel
M. Pierre-Alain GIRARD Secrétaire général adjoint

MEMBRES DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

M. Gérard DESHUSSES (Parti Socialiste)
M. Daniel-Dany PASTORE (Mouvement citoyen genevois)
M. Thomas PUTALLAZ (Parti Démocrate Chrétien)
M. Anne VAUCHER (Les Verts)
Mme Annick ETLIN (Assemblée à gauche)
M. Thomas BOYER (Parti Libéral Radical)
Mme Marie-Agnès BERTHIAUT (Union Démocratique du Centre)

MEMBRES DÉSIGNÉS PAR LE SYNDICAT SUISSE ROMAND DU SPECTACLE

M. Vincent BABEL
M. Daniel WOLF

THÉÂTRE DE LA COMÉDIE

Mme Nadia KOUTCHOUKOVA et M. Denis HALLEGER Direction générale
M. Bernard LEBERT Direction administrative et financière
Mme Monique CORNILLON Comptabilité

POCHE - GENÈVE

M. Mathieu BERTHOULET Direction
Mme Verónica BYRDE Administration
Mme Chantal MAILLARD Comptabilité

SECRETARIAT FAD

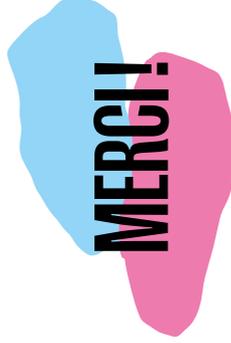
Mme Tiziana SAGACE-PASCAL Assistante administrative

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE BOURQUIN FRÈRES & BERAN SA

M. Jean-Paul TRIBOULET Conseiller financier

SFER Société fiduciaire d'expertise et de révision (réviseur)

M. Pascal RIVOLLET
M. Antoine PIERROZ



2019-2020_SAISON FAIRE DURER

BILAN au 30 juin 2020

CONSEIL 23 novembre 2020

ÉQUIPE

direction Mathieu Bertholet
administration Veronica Byrde
attaché de direction & diffusion Fred Schreyer
communication & presse Julia Schaad
publics & médiation culturelle Iris Meierhans
assistante communication Alessandra Oriolo
production Clémentine Chapuis
comptabilité Chantal Maillard
billetterie & accueil Emilie Collin
secrétariat & réception Pauline Decaillet
technique Philippe Bégneu
adjoint technique Stéphane Charrier
bar Cédric Riffaud et Nina D'Angiolella

POCHE / GVE
THÉÂTRE /Vieille-Ville
Rue du Cheval-Blanc 7
1204 Genève

__RAPPORT D'ACTIVITÉ - FAIRE_DURER, saison 19_20

Une saison plus que difficile à résumer et /ou à décrire, tendue entre les pôles les plus extrêmes : l'enthousiasme tangible autour de LA PIECE PARFAITE fracassé contre le réel d'un tout petit virus...

Dès la fin de la saison_ENSEMBLE (18/19) et l'annonce du projet de LA PIECE PARFAITE, nous avons pu sentir l'intérêt du public, de la presse et des professionnelles et plus spécifiquement l'intérêt des milieux socioculturels : en très peu de temps, par les biais les plus divers (une collaboration avec la Bâtie et même une annonce dans le GHI), nous avons pu fédérer un groupe d'une vingtaine de spectatrices qui ont toutes participé avec ferveur à la réflexion et au travail sur LA PIECE PRAITE au-delà même de la fin amère de la création.

La dramaturgie même de la totalité de cette saison_FAIRE DURER était tendue vers cette apothéose qu'aurait dû être LA PIECE PARFAITE. Les textes sélectionnés par le COMITÉ DE LECTURE et la direction artistique dressaient, mis côte à côte, une image certes poétique, acérée, précise et variée du monde dans lequel nous vivons, il n'en restait pas moins que le constat était dur : fin des idéaux, accélération croissante dans un monde globalisé, rupture des liens sociaux, rêves brisés par l'immigration, solitude... LA PIECE PARFAITE, avec son utopie participative, son projet fédérateur entre un théâtre, ses spectatrices et la Cité se voulait une réponse à cette tendance sombre/noire/pessimiste/collapsologique dessinée au cours de la saison. Et, malgré la fin abrupte de LA PIECE PARFAITE (les répétitions ont été arrêtées après une semaine de travail par la fermeture indifférenciée des théâtres) les idées, les changements, les impulsions générées par ce projet (et le reste de la saison) ont changé définitivement et durablement la manière de travailler au POCHE : encore plus d'implication dans la programmation des différents comités, plus d'ouverture sur la Cité de notre Fabrique de théâtre et un engagement par tous les moyens pour la durabilité. La durabilité, inscrite dans le titre de la saison, imprégnait déjà notre travail : nous en avons fait un thème important. Durabilité des contrats de travail des artistes, durabilité des spectacles et des projets, durabilité et lisibilité du projet artistique...

Malgré la fin plus que douloureuse de cette saison, nous avons su en tirer de nombreuses leçons, qui nous ont permis de projeter la saison qui débute (et se met déjà en pause aujourd'hui) de manière éthique, sûre et durable pour les actrices, les spectatrices, les spectacles et les équipes du POCHE : une saison pleine d'apprentissage et de rencontres utiles pour l'avenir.

PAS

Nouvelle collaboration avec la Bâtie, cette création est à la fois une marque très claire de la ligne de programmation du POCHE (les textes contemporains) et résonne avec les propositions de la Bâtie 2019, axées sur la transmission, l'héritage et la famille. Collaborant depuis trois ans avec la Bâtie sur un projet offrant à l'émergence la possibilité de s'approprier sur concours le plateau du POCHE pour une production ou deux (en collaboration avec L'ABRI), de manière réitérée, il ne s'est trouvé aucune proposition adéquate. Afin de combler l'espace laissé vacant, comme un pied de nez, nous avons voulu donner la place à des actrices très confirmées, à un auteur très connu pour une proposition qui nous a amené un autre public, peu habitué tant au POCHE qu'à la Bâtie ! Un retour sublime, fin, touchant, de Jane Friedrich et Laurence Montandon qui avaient déjà joué cette pièce de Beckett en 1977 !

VIANDE EN BOITE

Deuxième texte de Ferdinand Schmalz présenté au POCHE après LA RESISTANCE THERMALE (durabilité des choix d'auteurs... !), VIANDE EN BOITE est un road-movie arrêté dans un restoroute. Pour son premier travail de metteur en scène au POCHE, Jean-Louis Johannides, creuse le sillon cinématographique : lumière, prise de son, figures hollywoodiennes d'actrices qui habitent un plateau en clair-obscur dans une ambiance pré-apocalyptique d'un monde qui n'a de cesse d'accélérer pour aller droit dans le mur. Un assureur à la recherche de la vérité sur une variance statistique anormale d'accidents tombe sur une starlette fracassée protégée par une tenancière allumée... Il se frotte d'un peu trop près aux dames et finit mis en boîte dans la carcasse de sa voiture sous le regard lointain d'un routier qui ne pense qu'à manger les kilomètres... Tout dans ce spectacle collabore à un travail radical qui fait sens : esthétique, poésie de la langue, fable, jeu des actrices, lumières, bande son obsessive... Une atmosphère dans laquelle on plonge, pour un peu se noyer.

Étonnamment et joyeusement, ce texte, en allemand /autrichien dans sa version originale, a donné lieu à des ateliers de jeu en allemand dans des classes de collège. Ateliers fructueux puisqu'ils sont d'ores et déjà été reconduits cette saison.

TROP COURTES DES JAMBES

Spectacle le plus dur de la saison, par sa thématique hautement invendable (une jeune femme justifie son amour pour son père, la compétition entre femmes avec sa mère, l'inceste *heureux...*), la force de la langue, de la dramaturgie, de la pensée de la très jeune Katja Brunner, dont nous avons déjà présenté CHANGE L'ETAT D'AGREGATION DE TA TRISTESSE, et le travail juste, radical, particulier, précis de Manon Krüttli ont fait de ce spectacle une œuvre dérangeante, urgente, nécessaire. Le travail de Manon Krüttli a fait entendre la justesse et le talent incroyable de Brunner pour déplacer les certitudes, et donner à voir des actrices en travail permanent, prêtes à se déplacer, s'interroger et rendre tranchante une parole prête à miner les tabous, démontrant ainsi la puissance du théâtre. Il est évident que sur une proposition aussi, particulière, le public est bien plus difficile à attirer... Néanmoins, nous ne doutons pas de la nécessité de défendre une auteure comme Katja Brunner (et ses nombreux prix et créations ne font pas de nous ses seuls défenseurs), mais également de confier des tâches aussi ardues à des metteuses en scène qui apprécient les défis et à des actrices sans peur. Sans jamais remettre en question nos gênes ou nos règles, Brunner ne laisse rien tranquille et interroge le bien-fondé de nos limites, dérange les étagères de nos consciences pour remettre en mouvement nos réflexions et nos valeurs. Et si un spectacle peut déranger à bon escient, nous en sommes volontiers la fabrique. Et les spectatrices, bien que peu nombreuses (mais surtout chamboulées par ce moment de théâtre) ont toutefois été convaincues par la qualité et la nécessité de la proposition artistique.

FRÄULEIN AGNES

Plus gros succès de toutes les saisons, cette nouvelle pièce de Rebekka Kricheldorf raccroche au premier texte d'elle que nous avons présenté au POCHE à ma prise de direction : VILLA DOLOROSA, qui était une variation sur les TROIS SŒURS de Tchekhov. Variation et adaptation du MISANTHROPE, Alceste devient une femme critique d'art dans FRÄULEIN AGNES, en proie à la médiocrité de tous les parasites qui profitent de son salon pour pavaner. Sublimement portée par Léa Pohlhammer, dans une mise en scène enlevée, légère, moderne, rapide de Florence Minder (elle avait déjà fait LE

BRASIER de David Paquet en 2019), AGNES énervait, convainquait, vitupérait pour finir par faire pleurer toutes les spectatrices qui adhéraient à sa solitude d'être trop intègre...

Ce spectacle, facilement rattachable aux programmes scolaires a, évidemment, fait venir beaucoup plus facilement des classes. Grâce à ce même effet de reconnaissance, nous avons pu attirer des spectatrices moins habituées au théâtre contemporain, et, d'autres encore, introduites au POCHE grâce à AGNES, ont profité de voir les autres spectacles des ILES NORD, dans lesquels elles retrouvaient les mêmes actrices.

LES ÎLES NORD

Ces trois premiers spectacles, réunis sous le drapeau des ILES NORD, ont été un beau succès d'équipe. La scénographie et les costumes, réalisées par les sœurs Anna et Valeria Pacchiani, se sont déployées sur les trois spectacles de manière intéressante pour les spectatrices. Première participation à un ENSEMBLE pour de jeunes actrices (Angèle Colas, Guillaume Miramond et Aurélien Gschwind), première mise en scène au POCHE pour Jean-Louis Johannides, premiers spectacles au POCHE pour Léa Pohlhammer et Bastien Semenzato, tout s'est passé pour le mieux dans ce collectif provisoire. Un collectif heureux, disponible, des représentations qui se remplissent à vue d'œil, par le bouche à oreille (en partant de loin pour certaines – TROP COURTE DES JAMBES), et un effet d'appel grâce à FRÄULEIN AGNES. Cet effet de reconnaissance (Kricheldorf, Molière, LE MISANTHROPE) est, entre autre, à l'origine de notre volonté d'ouvrir plus notre REPERTOIRE à des Classiques contemporains dans les saisons à venir... Plusieurs des pistes que nous approfondissons cette saison sont le résultat de cette expérience des ILES NORD : l'engagement d'Angèle Colas et Guillaume Miramond pour une deuxième saison ; se donner la possibilité de programmer plus ou moins une pièce en fonction de son succès afin de pouvoir réagir à une demande telle que celle pour FRÄULEIN AGNES, la réflexion sur le déploiement judicieux d'une seule scénographie sur plusieurs spectacles sans lasser les spectatrices et sans surcharger les équipes techniques...

SAPPHO^x

Deuxième texte écrit dans le cadre du programme Stücklabor au POCHE /GVE, l'écriture de cette première pièce de Sarah Jane Moloney a été accompagnée durant un an dans ce dispositif entre le Theater Basel, le Konzert Theater Bern et POCHE /GVE. Sarah Jane Moloney a été dramaturge du POCHE de la saison précédente, ce qui lui a permis de participer à de nombreuses créations et de se confronter à l'écriture et à la création scénique avant de plonger dans son propre travail d'écriture. Son projet ambitieux, engagé, politique et poétique fait se rencontrer la figure mythique de Sappho et la réalité des migrantes de Lesbos aujourd'hui, sous le regard désabusé de jeunes bénévoles européennes... un texte fort et nécessaire. Nous avons pris le risque de confier ce texte intense mais fragile (comme un zodiaque surchargé) à Anna Lemonaki, jeune metteuse en scène grecque, habituée plutôt aux écritures de plateau. La rencontre a été compliquée. Nous n'avons peut-être pas assez joué notre rôle d'accompagnatrice, de marieuse (et de surveillance) pour protéger une jeune auteure et un texte vert. Mais nous avons aussi été bercées par toutes les précédentes rencontres heureuses... et les équipes (actrices, scénographe, technique et dramaturge) n'ont pas non plus vu le projet se durcir lentement et se déplacer du but fixé : créer ce texte, et pas un autre. Nous avons dû reprendre les choses en mains (radicalement) observant de plus près le travail et le remettant dans « le droit chemin », et enjoignant, dès la Première, la metteuse en scène de laisser

les actrices faire leur travail dans la quiétude. Malgré ces difficultés relationnelles, le spectacle à rencontrer un public nombreux : les classes sont venues en nombre, ainsi que les spectatrices, attirées par la thématique actuelle et urgente.

MANIFESTO(NS) !

MANIFESTO(NS) !, suite immédiate de SAPPHO^x et transition vers LA PIECE PARFAITE était un projet hybride, polymorphe et mouvant. Proposant des montages de nombreux textes ayant pour point commun l'engagement, la profération, le discours, les actrices de SAPPHO^x ont été confiées aux deux jeunes metteuses en scène Sarah Calcine (par ailleurs assistante à la mise en scène sur SAPPHO^x) et Joséphine de Weck. Les metteuses en scène ont eu l'intelligence d'adapter rapidement leur travail à l'état de fatigue des actrices (Marie-Madeleine Pasquier, Christina Antonarakis et Wissam Arbache) usées par SAPPHO^x pour proposer en alternance deux soirées de lectures performées autour de textes de Judy Brady, Pauline Boudry, Nicoleta Esinencu, Julie Gilbert, Jean-Luc Lagarce, Bruno Latour, Paul B. Preciado, etc.. En plus de cela, elles ont inventé un format si touchant, enthousiasmant, que nous avons décidé d'en faire un des nouveaux standards du POCHE : la lecture rituelle. Afin de partager ALEXIS OU LE TRAITE DU VAIN COMBAT de Marguerite Yourcenar, les spectatrices ont été invitées à lire à tour de rôle des passages du texte, dans un cadre confortable, en alternant avec des moments de musique, du thé et des biscuits. Une classe de collègue (attirée par la lecture d'un classique) a participé à la première soirée de manière obligatoire : et de nombreuses élèves sont venus volontairement à la seconde... Nous reprenons ce format cette saison 20/21, dans le cadre des « rendez-vous du 7 », où nous invitons les spectatrices à mieux rencontrer les actrices de l'ENSEMBLE au travers de la lecture rituelle d'un de leur texte préféré.

LA PIECE PARFAITE

Pour ce projet si ample et ambitieux, mais avorté, je ne peux faire de résumé. Je vous laisse découvrir dans le cahier de salle le texte issu de la commande des commanditaires, leur commande elle-même ainsi que les nombreuses étapes qui ont mené à celle-ci, les rapports de recherche et de sociologie des publics menés parallèlement à ce projet utopiste, joyeux et fédérateur. Et même si LA PIECE PARFAITE n'a pas eu lieu (encore), nous avons, grâce au festival de la Bâtie et à Radio Vostock, pu en faire une version radiophonique, bouclant ainsi au moins le cercle : l'aventure a débuté à La Bâtie – c'est au détour des spectacles du festival que nous avons recueilli une grande partie des témoignages du sondage sur les attentes et habitudes théâtrales des genevoises ayant servi de base de réflexion au projet – et y a trouvé une forme de concrétisation permettant de poser une fin (provisoire) au projet.

MEDIATION /PUBLICS

LA PIECE PARFAITE est le premier texte de théâtre commandité par des spectatrices. J'ai déjà indiqué que le projet de LA PIECE PARFAITE avait été à l'origine de nombreuses réflexions qui ont mené à des inflexions dans le travail à venir du POCHE (participation, échanges, implication des publics et des équipes). Mais il a surtout mis en avant notre incroyable travail de MEDIATION et en particulier l'implication de notre chargée des publics, Iris Meierhans, qui s'est engagée pleinement et a su fédérer et tenir sur la durée le collectif des commanditaires, et fédérer derrière elle et LA PIECE PARFAITE l'équipe du POCHE et l'équipe de création du spectacle qui a rejoint le projet pour le mener au plateau.

Les commanditaires sont devenus de nouvelles spectatrices très fidèles, impliquées dans les autres COMITES du POCHE (lecture, spectatrices, d'ENSEMBLE), les dispositifs de médiation mis en place perdurent. Et notre place dans le paysage théâtral local, en plus d'être le théâtre de l'écriture contemporaine, de la durabilité et des nouvelles formes de production s'est étoffé d'un nouvel aspect sur la médiation participative vers les publics.

TRANSFERT /THÉÂTRAL

Dispositif conjoint du Goethe Institut, de l'Institut Français, de la Maison Antoine Vitez, soutenu par la SSA et Pro Helvetia, cet espace de travail a fait pour la première fois halte au POCHE après avoir été hébergé au Festival d'Avignon et au Théâtre de Saarbrücken. Il s'agit de mener des jeunes traductrices vers la traduction pour le théâtre. Sous le regard d'experts (Laurent Mühleisen et Frank Weigand), les participantes expérimentent sur les premières pages d'un texte en allemand ou français qu'elles amènent vers l'autre langue, avec l'aide bienveillante de toutes. En fin de semaine, les premiers exercices sont mis à l'épreuve du plateau par une metteuse en scène, Leyla Rabih, avec des actrices bilingues. Toutes se sont senties bien accueillies au POCHE, ont eu l'occasion de voir trois spectacles en langue allemande présentés en français pour la première fois dans le cadre de notre saison. Ce TRANSFERT a aussi été l'opportunité de découvrir de nouveaux textes, que nous avons décidé de programmer dans la foulée en 2021 (FEMME DISPARAIT VERSION de Julia Haenni dans une traduction de Julie Tirard).

EQUIPE

LA PIECE PARFAITE a montré, une fois de plus, l'engagement de toute l'équipe du POCHE derrière le projet POCHE et sa capacité à se mettre à disposition et à porter les ambitions et les défis des saisons toujours pleines de nouvelles aventures pour défendre la ligne artistique de la Direction. Qu'elles soient toutes ici saluées et remerciées. En plus de leur engagement, elles ont fait preuve de flexibilité face au revers très difficile de la crise du virus, les privant de l'achèvement de cette pièce pour laquelle elles ont tant œuvré. Le travail de Veronica Byrde, administratrice, qui a jonglé entre demande de RHT, nouveaux budgets et tracas administratifs et Fred Schreyer, qui s'est battu entre plannings et disponibilités pour sans cesse réorganiser une saison en danger mérite d'être particulièrement mis en avant pour achever un bilan honnête de la saison écoulée. Je les remercie toutes !

PERSPECTIVES

Depuis cinq saisons, POCHE /GVE interroge les manières de produire du théâtre en Romandie. Sous l'égide d'un titre de saison provocateur, FAIRE_DURER, POCHE /GVE non seulement met en lumière les préoccupations de tout un milieu face à la précarisation des artistes (due, entre autres, au raccourcissement des contrats et à la surproduction) et à l'urgence climatique mais propose concrètement des solutions. Sans surfer sur la vague (écologique, éthique, locale, équitable, égalitaire), mais en recontextualisant les propositions qui sont les nôtres depuis 2015, nous ouvrons le débat et essayons de laisser une trace de nos réflexions et expériences (dans les cahiers de salle, et avec de plus en plus d'acribie aussi à l'interne en archivant nos bilans et retours collectifs). Le premier FORUM sur les ENSEMBLES (en partenariat avec la Ville) a été un succès d'échanges, d'ouverture et d'éclaircissements. La nécessité de notre contre-proposition ne fait plus débat (et, malheureusement la crise CoViD nous redonne raison), sa justesse dans le cadre protégé et clair du

POCHE est presque unanime. Nous gardons à cœur d'ouvrir le débat (un FORUM sur les TOURNEES est prévu pour cette saison 20_21) et de rendre nos expériences partageables.

Riche des leçons de l'expérience de LA PIECE PARFAITE, des commanditaires et des saisons précédentes, nous nous réjouissons de radicaliser notre proposition d'ENSEMBLE avec la mise en place d'un REPERTOIRE et l'implication dans la réflexion sur la production au POCHE /GVE de nouvelles entités (Artiste Associée, COMITE de REPERTOIRE...).

mAthieu Bertholet
novembre 2020